

# SOMMAIRE

## ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

3

## 1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2024

Préambule	4
1.1 Résultats du premier semestre 2024 données ajustées	6
1.2 Commentaires sur l'activité	8
1.3 Résultats du premier semestre 2024 en données consolidées	9
1.4 Structure bilantielle et trésorerie	11
1.5 Couverture de change	12
1.6 Revue du portefeuille d'actifs	13
1.7 Perspectives pour l'année 2024	13
1.8 Transactions avec les parties liées	13
1.9 Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes de safran	14

## 2 ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

15

Compte de résultat semestriel consolidé	15
État du résultat global consolidé	16
Variation des capitaux propres consolidés	17
Bilan consolidé	18
Tableau des flux de trésorerie consolidés	19
Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe	20

## 3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

56

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	56
--	----

## 4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

57

Assemblée générale du 23 mai 2024 - Versement d'un dividende de 2,20 euros par action	57
Composition du Conseil d'administration et de ses comités permanents	57

« Les prévisions et informations de nature prospective présentées dans le présent document sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe à la date du présent document. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel, fiscal ou encore réglementaire. La survenance d'un ou plusieurs risques décrits dans le document de référence pourrait avoir un impact sur les activités, la situation financière, les résultats, ou les perspectives du Groupe et donc venir remettre en cause sa capacité à réaliser ses prévisions et informations de nature prospective. Le Groupe ne prend donc aucun engagement, ni ne donne aucune garantie sur la réalisation des prévisions et informations de nature prospective présentées dans le présent document ».



Le Rapport Financier Semestriel peut être consulté et téléchargé sur le site

[safran-group.com](https://www.safran-group.com)





## ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

*Assemblage des modules du moteur LEAP*

*« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »*

Paris, le 31 juillet 2024

Le Directeur Général,

**Olivier Andriès**



# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2024

*Intégration de la nacelle du moteur LEAP 1-A équipant l'A320neo*

## PRÉAMBULE

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents, Safran établit, en complément de ses comptes consolidés, un compte de résultat ajusté.

Il est rappelé que Safran :

- résulte de la fusion au 11 mai 2005 de Sagem SA et Snecma ; celle-ci a été traitée conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » dans ses comptes consolidés ;
- inscrit, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005, toutes les variations de juste valeur des instruments dérivés de change en résultat financier, dans le cadre des prescriptions de la norme IFRS 9 applicables aux opérations qui ne sont pas qualifiées en comptabilité de couverture (cf. note 3.f du document d'enregistrement universel 2023).

En conséquence, le compte de résultat consolidé du Groupe est ajusté des incidences :

- de l'allocation du prix d'acquisition réalisée dans le cadre des regroupements d'entreprises. Ce retraitement concerne depuis 2005 les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux programmes aéronautiques, réévalués lors de la fusion Sagem/Snecma. À compter de la publication des comptes semestriels 2010, le Groupe a décidé de retraiter :
  - les effets des écritures relatives à l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, notamment les dotations aux amortissements des actifs incorporels

et corporels, reconnus ou réévalués lors de la transaction, avec des durées d'amortissement longues, justifiées par la durée des cycles économiques des activités dans lesquelles opère le Groupe et les effets de revalorisation des stocks, ainsi que

- le produit de réévaluation d'une participation antérieurement détenue dans une activité en cas d'acquisition par étapes ou d'apport à une co-entreprise ;
- de la valorisation des instruments dérivés de change afin de rétablir la substance économique réelle de la stratégie globale de couverture du risque de change du Groupe :
  - ainsi, le chiffre d'affaires net des achats en devises est valorisé au cours de change effectivement obtenu sur la période, intégrant le coût de mise en œuvre de la stratégie de couverture, et
  - la totalité des variations de juste valeur des instruments dérivés de change afférentes aux flux des périodes futures est neutralisée.

Les variations d'impôts différés résultant de ces éléments sont aussi ajustées.

## Table de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté

L'incidence de ces ajustements sur les agrégats du compte de résultat sur le premier semestre 2024 est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	Données consolidées 30.06.2024	Couvertures de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 30.06.2024
		Revalorisation du chiffre d'affaires <sup>(1)</sup>	Différés des résultats sur couvertures <sup>(2)</sup>	Amortissements incorporels fusion Sagem/Snecma <sup>(3)</sup>	Effet des autres regroupements d'entreprises <sup>(4)</sup>	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13 204</b>	<b>(157)</b>	-	-	-	<b>13 047</b>
Autres produits et charges opérationnels courants	(11 287)	(4)	1	21	134	(11 135)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	51	-	-	-	11	62
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 968</b>	<b>(161)</b>	<b>1</b>	<b>21</b>	<b>145</b>	<b>1 974</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(24)	-	-	-	-	(24)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 944</b>	<b>(161)</b>	<b>1</b>	<b>21</b>	<b>145</b>	<b>1 950</b>
Coût de la dette nette	84	-	-	-	-	84
Résultat financier lié au change	(1 961)	161	1 681	-	-	(119)
Autres produits et charges financiers	1	-	-	-	-	1
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 876)</b>	<b>161</b>	<b>1 681</b>	-	-	<b>(34)</b>
Produit (charge) d'impôts	38	-	(434)	(5)	(34)	(435)
<b>Résultat net</b>	<b>106</b>	-	<b>1 248</b>	<b>16</b>	<b>111</b>	<b>1 481</b>
<b>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</b>	<b>(49)</b>	-	-	-	-	<b>(49)</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>57</b>	-	<b>1 248</b>	<b>1 248</b>	<b>111</b>	<b>1 432</b>

(1) Revalorisation (par devise) du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert (incluant les primes sur options dénouées), par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux comptabilisés en résultat sur la période.

(2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures pour 1 681 millions d'euros hors impôts, et effet de la prise en compte des couvertures dans l'évaluation des provisions pour pertes à terminaison pour 1 million d'euros au 30 juin 2024.

(3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem SA/Snecma.

(4) Annulation des effets de revalorisation des actifs lors de l'acquisition de Zodiac Aerospace pour 91 millions d'euros hors impôts différés et annulation des amortissements/dépréciations des actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises.

Il est rappelé que les états financiers consolidés semestriels condensés font l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes, y compris les agrégats « chiffre d'affaires » et « résultat opérationnel » fournis en données ajustées dans la note 5 « Information sectorielle ».

Les données financières ajustées, autres que celles fournies dans la note 5 « Information sectorielle », font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Sur le premier semestre 2023 l'incidence de ces ajustements était la suivante :

(en millions d'euros)	Données consolidées 30.06.2023	Couvertures de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 30.06.2023
		Revalorisation du chiffre d'affaires <sup>(1)</sup>	Différés des résultats sur couvertures <sup>(2)</sup>	Amortissements incorporels fusion Sagem/Snecma <sup>(3)</sup>	Effet des autres regroupements d'entreprises <sup>(4)</sup>	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>11 129</b>	<b>(184)</b>	-	-	-	<b>10 945</b>
Autres produits et charges opérationnels courants	(9 772)	14	(5)	19	135	(9 609)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	49	-	-	-	12	61
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 406</b>	<b>(170)</b>	<b>(5)</b>	<b>19</b>	<b>147</b>	<b>1 397</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(57)	-	-	-	-	(57)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 349</b>	<b>(170)</b>	<b>(5)</b>	<b>19</b>	<b>147</b>	<b>1 340</b>
Coût de la dette nette	42	-	-	-	-	42
Résultat financier lié au change	1 123	170	(1 272)	-	-	21
Autres produits et charges financiers	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat financier</b>	<b>1 165</b>	<b>170</b>	<b>(1 272)</b>	-	-	<b>63</b>
Produit (charge) d'impôts	(609)	-	329	(5)	(33)	(318)
<b>Résultat net</b>	<b>1 905</b>	-	<b>(948)</b>	<b>14</b>	<b>114</b>	<b>1 085</b>
<b>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</b>	<b>(42)</b>	-	-	-	-	<b>(42)</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1 863</b>	-	<b>(948)</b>	<b>14</b>	<b>114</b>	<b>1 043</b>

(1) Revalorisation (par devise) du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert (incluant les primes sur options dénouées), par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux comptabilisés en résultat sur la période.

(2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures pour (1 272) millions d'euros hors impôts, et effet de la prise en compte des couvertures dans l'évaluation des provisions pour pertes à terminaison pour (5) millions d'euros au 30 juin 2023.

(3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem SA/Snecma.

(4) Annulation des effets de revalorisation des actifs lors de l'acquisition de Zodiac Aerospace pour 104 millions d'euros hors impôts différés et annulation des amortissements/dépréciations des actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises.

## 1.1 RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2024 DONNÉES AJUSTÉES

Toutes les données chiffrées relatives au compte de résultat de la période et commentées aux paragraphes 1.1 et 1.2 sont exprimées en données ajustées, sauf mention contraire. Les commentaires relatifs aux comptes consolidés semestriels sont disponibles au paragraphe 1.3 du présent document.

### Compte de résultat semestriel ajusté

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2023 Données ajustées	30.06.2024 Données ajustées
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>10 945</b>	<b>13 047</b>
Autres produits	226	208
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>11 171</b>	<b>13 255</b>
Production stockée	707	871
Production immobilisée	214	235
Consommations de l'exercice	(6 696)	(7 819)
Frais de personnel	(3 363)	(3 939)
Impôts et taxes	(173)	(194)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(460)	(614)
Dépréciations d'actifs	(104)	57
Autres produits et charges opérationnels courants	40	60
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	61	62
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 397</b>	<b>1 974</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(57)	(24)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 340</b>	<b>1 950</b>
Coût de la dette nette	42	84
Résultat financier lié au change	21	(119)
Autres produits et charges financiers	-	1
<b>Résultat financier</b>	<b>63</b>	<b>(34)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 403</b>	<b>1 916</b>
Produit (charge) d'impôts	(318)	(435)
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	<b>1 085</b>	<b>1 481</b>
<b>Attribuable :</b>		
■ aux propriétaires de la société mère	1 043	1 432
■ aux participations ne donnant pas le contrôle	42	49
<b>Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère</b> <i>(en euros)</i>		
Résultat par action de base : bénéfice/(perte)	2,48	3,37
Résultat par action dilué : bénéfice/(perte)	2,40	3,27

# 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2024 : FORTE CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES, DU RÉSULTAT ET DE LA MARGE OPÉRATIONNELS, CONFIRMATION DES PERSPECTIVES ANNUELLES

## Chiffre d'affaires ajusté

Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2024 ressort à **13 047 millions d'euros, en hausse de 19,2 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2023 (+18,7 % sur une base organique)**. L'effet de périmètre représente 48 millions d'euros <sup>(1)</sup>. L'effet de change s'élève à 6 millions d'euros, avec un taux de change spot EUR/USD moyen de 1,08 au 1<sup>er</sup> semestre 2024 (1,08 au 1<sup>er</sup> semestre 2023). Le taux couvert EUR/USD au 1<sup>er</sup> semestre 2024 s'établit à 1,12 (1,13 au 1<sup>er</sup> semestre 2023).

## Recherche et développement

Les dépenses totales de Recherche et Développement (R&D), dont celles vendues aux clients, s'élèvent à 936 millions d'euros, par rapport à 862 millions d'euros à la même période de 2023.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, les dépenses de R&D autofinancées avant Crédit d'impôt Recherche s'établissent à 646 millions d'euros, en hausse de 12 %, et comprennent :

- des dépenses de développement pour 313 millions d'euros (313 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023) ;
- des dépenses de Recherche et Technologie (R&T) autofinancées pour 333 millions d'euros (262 millions d'euros

au 1<sup>er</sup> semestre 2023), principalement orientées en faveur de la décarbonation à travers le programme de développement technologique RISE (Revolutionary Innovation for Sustainable Engines).

L'impact sur le résultat opérationnel courant de la R&D comptabilisée en charges est de 547 millions d'euros (473 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023), avec une augmentation des dépenses de R&D activées et de l'amortissement associé, et représente 4,2 % du chiffre d'affaires (4,3 % au 1<sup>er</sup> semestre 2023).

## Résultat opérationnel courant ajusté

Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, Safran affiche un résultat opérationnel courant de **1 974 millions d'euros, soit une forte hausse de 41 % (39 % en organique)**. Cette bonne performance résulte de la croissance des services dans toutes les divisions et de la montée en cadence des activités de première monte d'Équipements

& Défense et d'Aircraft Interiors. Cette augmentation intègre un effet de périmètre de - 1 millions d'euros, ainsi qu'un effet de change favorable de 35 millions d'euros.

La marge opérationnelle s'élève à **15,1 % du chiffre d'affaires, en hausse de 2,3 points** (12,8 % au 1<sup>er</sup> semestre 2023).

### Autres produits et charges opérationnels non courants (en millions d'euros)

	S1 2023	S1 2024
<b>Résultat opérationnel courant ajusté</b>	<b>1 397</b>	<b>1 974</b>
% du chiffre d'affaires	12,8 %	15,1 %
<b>Total des éléments non récurrents</b>	<b>- 57</b>	<b>- 24</b>
Plus-value (moins-value) de cession d'activités	- 1	-
Reprise (charge) de dépréciation	- 35	- 10
Autres éléments non opérationnels inhabituels et significatifs	- 21	- 14
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ</b>	<b>1 340</b>	<b>1 950</b>
% du chiffre d'affaires	12,2 %	14,9 %

## Résultat net ajusté - part du Groupe

Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, les éléments non courants de - 24 millions d'euros, correspondent principalement à des pertes de valeur sur un programme et à des coûts de restructuration.

**Le résultat net (part du Groupe) du 1<sup>er</sup> semestre 2024 est en hausse de 37 % pour s'établir à 1 432 millions d'euros** (résultat net par action de base : 3,37 € ; résultat net par action dilué : 3,27 €), contre 1 043 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023 (résultat net par action de base : 2,48 € ; résultat net par action dilué : 2,40 €).

Il comprend :

- un résultat financier de - 34 millions d'euros, dont 84 millions d'euros d'intérêts financiers positifs (rendement des placements supérieur au coût de la dette) et - 119 M€ au titre d'écarts de change liés à la réévaluation de positions inscrites au bilan ;
- une charge d'impôts de - 435 millions d'euros (taux d'imposition apparent de 22,7 %).

La table de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté du 1<sup>er</sup> semestre 2024 est présentée en page 5 du présent rapport.

(1) Cession des activités Cargo & Catering en mai 2023. Acquisition des activités de systèmes électriques aéronautiques de Thales en octobre 2023 et des activités aéronautiques d'oxygène et d'azote d'Air Liquide en février 2024.

## 1.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ

### Chiffres clés du premier semestre 2024

#### Chiffre d'affaires ajusté par activité

Chiffre d'affaires ajusté par activité (en millions d'euros)	S1 2023	S1 2024	% variation	% variation de périmètre	% variation taux de change	% variation organique
Propulsion	5 677	6 461	13,8 %	-	- 0,2 %	14,0 %
Équipements & Défense	4 100	5 170	26,1 %	2,7 %	0,3 %	23,1 %
Aircraft Interiors	1 163	1 411	21,3 %	- 5,3 %	-	26,6 %
Holding & autres	5	5	-	-	-	-
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>10 945</b>	<b>13 047</b>	<b>19,2 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>18,7 %</b>

#### Résultat opérationnel courant ajusté par activité

Résultat opérationnel courant par activité (en millions d'euros)	S1 2023	S1 2024	% variation
<b>Propulsion</b>	<b>1 051</b>	<b>1 285</b>	<b>22,3 %</b>
% du chiffre d'affaires	18,5 %	19,9 %	
<b>Équipements &amp; Défense</b>	<b>466</b>	<b>657</b>	<b>41,0 %</b>
% du chiffre d'affaires	11,4 %	12,7 %	
<b>Aircraft Interiors</b>	<b>(100)</b>	<b>10</b>	<b>110,0 %</b>
% du chiffre d'affaires	- 8,6 %	0,7 %	
<b>Holding &amp; autres</b>	<b>(20)</b>	<b>22</b>	<b>n.a.</b>
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>1 397</b>	<b>1 974</b>	<b>41,3 %</b>
% du chiffre d'affaires	12,8 %	15,1 %	

#### Chiffre d'affaires ajusté par trimestre

Chiffre d'affaires 2024 par trimestre (en millions d'euros)	T1 2024	T2 2024	S1 2024
Propulsion	3 097	3 364	6 461
Équipements & Défense	2 444	2 726	5 170
Aircraft Interiors	676	735	1 411
Holding & autres	3	2	5
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>6 220</b>	<b>6 827</b>	<b>13 047</b>

### Commentaires par secteurs d'activité

#### Propulsion

Le chiffre d'affaires de la **Propulsion** augmente de 14,0 %. Soutenues par une forte dynamique du trafic aérien, les activités de services pour moteurs civils (en dollars US) sont en hausse de 29,9 % (32,3 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2024). Cette croissance s'explique par les ventes de pièces de rechange pour le CFM56 mais également par les contrats CFM à l'heure de vol, notamment pour le LEAP (sans reconnaissance de profit). Les services des moteurs de forte puissance ont progressé grâce aux pièces de rechange et aux contrats à l'heure de vol. Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, 664 moteurs LEAP ont été livrés contre 785 au 1<sup>er</sup> semestre 2023, en recul de (15) % (297 unités au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, en baisse de (29,1) %, en raison de problèmes persistants dans la chaîne d'approvisionnement.

Le chiffre d'affaires des moteurs militaires a diminué par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2023, reflétant la baisse, comme anticipée, des livraisons de M88, partiellement compensée par une hausse des services.

Enfin, la croissance du chiffre d'affaires des moteurs d'hélicoptères a été tirée par les activités de première monte, grâce à l'augmentation des livraisons de turbines (notamment Arrius et Arriel). Les services enregistrent une augmentation modérée, principalement liée aux activités de maintenance, réparation et révision (MRO) et aux contrats à l'heure de vol. Les contraintes persistantes dans la chaîne d'approvisionnement ont affecté à la fois les livraisons en première monte et les pièces de rechange.

Le résultat opérationnel courant de la **Propulsion** atteint 1 285 millions d'euros, en hausse de 22 % (21 % en organique). Le taux de marge opérationnelle s'établit à 19,9 %, en hausse de 1,4 point, grâce à une forte activité des services pour moteurs civils qui a bénéficié de l'augmentation des ventes de pièces de rechange pour le CFM56.

La baisse attendue des livraisons de moteurs M88 a eu un impact défavorable sur le résultat opérationnel courant. Les moteurs d'hélicoptères ont enregistré un résultat opérationnel courant stable au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

### Équipements & Défense

Le chiffre d'affaires d'**Équipements & Défense** enregistre une forte augmentation de 23,1 %, portée par toutes les activités, notamment celles liées à la défense et aux systèmes d'atterrissage.

Soutenus par la croissance continue du trafic aérien et la reprise du marché des avions long-courriers, les services progressent de 18 %, avec une croissance dans toutes les activités, en particulier les systèmes de trains d'atterrissage et les nacelles, mais également dans le domaine de la défense, notamment les systèmes de visée et de navigation.

Le chiffre d'affaires en première monte augmente de 27 %, avec une hausse des volumes de nacelles (entrée en service du G700, A320neo), des trains d'atterrissage (787, A320neo), des systèmes électriques (787, A320neo) ainsi que de l'avionique (FADEC pour moteurs LEAP), et ce, malgré les contraintes dans la chaîne d'approvisionnement. Dans les activités de défense, la forte croissance a été principalement tirée par les systèmes de guidage, l'optronique et les systèmes embarqués.

Le résultat opérationnel courant d'**Équipements & Défense** s'établit à 657 millions d'euros, en hausse de + 41 % (+ 35 % en organique). À 12,7 % du chiffre d'affaires, la marge opérationnelle a augmenté de 1,3 point. La forte hausse du résultat opérationnel courant est principalement liée à l'augmentation des volumes en première monte, notamment dans les activités de défense et, dans une moindre mesure les nacelles, ainsi qu'à la croissance des activités de services, en particulier pour les trains d'atterrissage et les freins carbone. Les activités de première monte d'Aerosystems ont également apporté une contribution positive grâce aux systèmes de fluides et de carburant.

### Aircraft Interiors

Le chiffre d'affaires d'**Aircraft Interiors** augmente de 26,6 % - mais reste encore inférieur de 14 % au niveau de 2019 -, une croissance significative qui illustre notamment la demande de réaménagement des cabines (*retrofit*) des compagnies aériennes.

Les activités de services ont été particulièrement dynamiques tant pour Cabin (principalement les pièces de rechange) que pour Seats (notamment avec les compagnies aériennes en Asie et aux États-Unis), grâce à la reprise du marché des long-courriers et à la dynamique positive du trafic aérien.

La croissance du chiffre d'affaires des activités de première monte est principalement attribuable à Seats avec une forte hausse des livraisons de sièges de classe affaires (750 unités au 1<sup>er</sup> semestre 2024 contre 436 au 1<sup>er</sup> semestre 2023).

L'activité **Aircraft Interiors** atteint un résultat opérationnel courant positif de 10 millions d'euros, affichant ainsi une progression remarquable de 110 millions d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Cabin enregistre une belle performance, grâce au bon niveau des activités de services et, dans une moindre mesure, aux livraisons en première monte.

Seats enregistre une solide progression au 1<sup>er</sup> semestre 2024, qui s'explique notamment par la contribution des services et l'augmentation des volumes. Les efforts poursuivis sur le processus d'industrialisation ont continué de porter leurs fruits dans les activités de première monte.

En outre, Safran Passenger Innovations a apporté une contribution positive au résultat, en grande partie grâce aux systèmes de divertissement à bord (IFE).

## 1.3 RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2024 EN DONNÉES CONSOLIDÉES

(en millions d'euros)

	30.06.2023	30.06.2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>11 129</b>	<b>13 204</b>
Autres produits et charges opérationnels	(9 772)	(11 287)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	49	51
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 406</b>	<b>1 968</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(57)	(24)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 349</b>	<b>1 944</b>
Résultat financier	1 165	(1 876)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 514</b>	<b>68</b>
Produit/(charge) d'impôts	(609)	38
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1 905</b>	<b>106</b>
Résultat des activités cédées et résultat de cession	-	-
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(42)	(49)
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>1 863</b>	<b>57</b>

## Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 13 204 millions d'euros pour le premier semestre 2024 à comparer à 11 129 millions d'euros pour le premier semestre 2023.

Il est rappelé que le passage entre le chiffre d'affaires ajusté et le chiffre d'affaires consolidé s'explique par la prise en compte des couvertures de change. Au 30 juin 2024, la neutralisation de l'impact des couvertures de change a eu pour effet de majorer le chiffre d'affaires consolidé par rapport au chiffre d'affaires ajusté à hauteur de 157 millions d'euros et de 184 millions d'euros au 30 juin 2023. L'évolution de l'impact des couvertures de change sur le chiffre d'affaires

est liée à l'évolution de l'écart entre les cours de change moyens et les cours couverts effectivement obtenus sur la période sur la partie des flux nets en devises couverts par le Groupe. À titre d'exemple, sur la parité euro/dollar US, le cours couvert du premier semestre 2024 était de 1,12 contre un cours moyen sur le semestre de 1,0810, ce qui explique que l'annulation de la prise en compte de la couverture contribue à présenter un chiffre d'affaires consolidé supérieur au chiffre d'affaires en données ajustées.

L'évolution du chiffre d'affaires de chaque secteur opérationnel, est commentée ci-dessus (cf. § 1.1 et 1.2).

## Résultat opérationnel courant consolidé

Le résultat opérationnel courant s'élève à 1 968 millions d'euros pour le premier semestre 2024 contre 1 406 millions d'euros pour le premier semestre 2023. Il diffère du résultat opérationnel courant ajusté qui s'établit à 1 974 millions d'euros du fait qu'il intègre notamment :

- une charge d'amortissement des actifs incorporels valorisés lors de l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises d'un montant de (166) millions d'euros (contre une charge de (166) millions au premier semestre 2023) ;

- 160 millions d'euros d'impact positif liés aux opérations de change (contre un impact positif de 170 millions au premier semestre 2023) incluant la revalorisation du chiffre d'affaires de 157 millions d'euros et des « autres produits et charges opérationnels courants » de 34 millions d'euros.

L'évolution du résultat opérationnel courant, hors impact de ces retraitements, est commentée ci-dessus (cf. § 1.1 et 1.2).

## Résultat opérationnel consolidé

Le résultat opérationnel s'élève à 1 944 millions d'euros pour le premier semestre 2024 contre 1 349 millions d'euros pour le premier semestre 2023.

Il se compose d'un résultat opérationnel courant de 1 968 millions d'euros (contre 1 406 millions d'euros au premier semestre 2023) et d'autres éléments non courants pour un

montant de (24) millions d'euros (contre (57) millions d'euros au premier semestre 2023).

L'évolution du résultat opérationnel, en données ajustées ainsi que la nature des autres éléments non courants, est commentée ci-dessus (cf. § 1.1).

## Résultat financier consolidé

Le résultat financier consolidé s'élève à (1 876) millions d'euros pour le premier semestre 2024 à comparer à 1 165 millions d'euros pour le premier semestre 2023.

Il est essentiellement composé de perte ou gain lié aux dérivés de couverture de change pour (1 681) millions d'euros, de perte ou gain de change pour (255) millions d'euros et d'écart de change net sur les provisions pour (25) millions d'euros.

Au 30 juin 2024, la perte liée aux dérivés de couverture de change de (1 681) millions d'euros est constituée des variations

de juste valeur des dérivés de change afférents aux flux opérationnels qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures.

La juste valeur du portefeuille reflète la valeur immédiate de liquidation du portefeuille au cours de clôture du semestre (1,0695 dollar US pour 1 euro) à comparer au cours moyen du portefeuille. La variation de cette juste valeur est théorique pour le Groupe car les couvertures de change ont vocation à être dénouées lors des encaissements futurs de dollars.

## Produit (charge) d'impôts

Le produit d'impôt au 30 juin 2024 s'élève à 38 millions d'euros à comparer à une charge d'impôt de (609) millions d'euros pour le premier semestre 2023.

L'impôt du Groupe est calculé en utilisant les taux annuels projetés dans chaque juridiction fiscale du Groupe et corrigés des principales différences permanentes.

Le taux d'impôt sur les sociétés, projeté au 30 juin 2024, pour le calcul du taux effectif d'impôt des entités françaises est de 25,83 %. Pour les États-Unis, ce taux est de 23,5 %.

## Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé s'élève à 106 millions d'euros pour le premier semestre 2024 à comparer à 1 905 millions d'euros au titre du premier semestre 2023.

## 1.4 STRUCTURE BILANTIELLE ET TRÉSORERIE

### Bilan consolidé

#### Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2023	30.06.2024
Écarts d'acquisition	4 706	4 687
Immobilisations corporelles et incorporelles	11 951	12 330
Participations dans les co-entreprises et les entreprises associées	1 928	1 923
Droits d'utilisation	582	659
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>2 126</b>	<b>3 240</b>
Dérivés actifs	1 577	1 690
Stocks et en-cours de production	7 903	9 344
Coûts des contrats	753	855
Créances clients et autres débiteurs	9 417	9 558
Actifs sur contrat	2 157	2 290
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 676	5 699
<b>Autres actifs courants</b>	<b>692</b>	<b>740</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>50 468</b>	<b>53 015</b>

#### Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2023	30.06.2024
Capitaux propres	12 088	11 727
Provisions	2 611	2 786
Dettes soumises à des conditions particulières	292	287
Passifs portant intérêts	6 299	4 804
Dérivés passifs	4 743	6 527
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>1 055</b>	<b>1 387</b>
Fournisseurs et autres créditeurs	8 097	8 923
Passifs sur contrat	15 029	15 749
<b>Autres passifs courants</b>	<b>254</b>	<b>825</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>50 468</b>	<b>53 015</b>

## Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	S1 2023	2023	S1 2024
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 406</b>	<b>3 309</b>	<b>1 968</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(57)	(511)	(24)
Amortissements, provisions et dépréciations (hors financier)	759	1 780	723
<b>EBITDA</b>	<b>2 108</b>	<b>4 578</b>	<b>2 667</b>
Impôts sur les bénéfices et éléments n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie	(126)	(1 066)	(307)
<b>Flux de trésorerie opérationnels</b>	<b>1 982</b>	<b>3 512</b>	<b>2 360</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	81	758	(140)
Investissements corporels	(100)	(823)	(93)
Investissements incorporels	(348)	(179)	(512)
Capitalisation des frais de R&D	(152)	(323)	(152)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>1 463</b>	<b>2 945</b>	<b>1 463</b>
Dividendes versés	(583)	(583)	(965)
Investissements financiers nets et divers	(1 157)	(2 002)	23
<b>VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE</b>	<b>(277)</b>	<b>360</b>	<b>521</b>
Position financière nette - ouverture	14	14	374
<b>Position financière nette - clôture</b>	<b>(263)</b>	<b>374</b>	<b>895</b>

### Cash-flow libre

Le cash-flow libre d'un montant de 1 463 millions d'euros résulte de l'augmentation des flux de trésorerie opérationnels ainsi que de l'impact défavorable de la variation du besoin en fonds de roulement et de l'augmentation des dépenses d'investissement qui se sont établies à 757 millions d'euros (600 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023), et ont été orientées en faveur notamment des capacités de production (première monte et MRO) et des initiatives bas-carbone.

L'impact négatif de la variation du besoin en fonds de roulement (-140 millions d'euros) reflète une augmentation des stocks (livraisons en première monte inférieures aux attentes, notamment pour le moteur LEAP), partiellement compensée par des acomptes clients (Rafale).

### Dette nette et financements

Au 30 juin 2024, le bilan de Safran présente une position de trésorerie nette de 895 millions d'euros (contre 374 millions d'euros au 31 décembre 2023), résultant d'une forte génération de cash-flow libre partiellement compensée par le paiement de dividendes (dont 911 millions d'euros aux actionnaires de la société mère) et des rachats d'actions (560 millions d'euros).

Le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève à 5 699 millions d'euros, en baisse par rapport aux 6 676 millions d'euros enregistrés au 31 décembre 2023.

Le 9 février 2024, Safran a remboursé, grâce à la trésorerie disponible, la dernière tranche de 505 millions de dollars US de billets non garantis de premier rang émis en 2012 sur le marché privé américain (*US Private Placement* ou USPP) et arrivée à échéance. Le 11 avril 2024, Safran a également remboursé, grâce à la trésorerie disponible, 200 millions d'euros du placement privé Euro émis en 2014.

Le 19 avril 2024, Safran a prolongé d'une année supplémentaire la maturité de sa ligne de crédit renouvelable de 2 milliards d'euros jusqu'au 4 mai 2029. Au 30 juin 2024, la ligne de crédit n'était pas tirée.

Le 28 juin 2024, Safran a procédé au remboursement anticipé de ses obligations à option de conversion en actions dont l'échéance initiale était le 15 mai 2027. À ce titre, Safran a livré 9 314 153 actions d'autocontrôle existantes aux porteurs d'obligations ayant exercé leurs droits de conversion (98 % des obligations) et a versé 20 millions d'euros en numéraire. Ce dénouement anticipé a eu un impact positif de 961 millions d'euros sur la dette nette et n'a pas eu d'impact dilutif pour les actionnaires existants.

## 1.5 COUVERTURE DE CHANGE

En juin 2024, le portefeuille de couvertures de Safran s'élève à 54,4 milliards de dollars US, contre 51,7 milliards de dollars US en mars 2024.

- 2024 est couvert avec un cours couvert cible de 1,12 dollar US, pour une exposition nette estimée de 12,0 milliards de dollars US.

- La période de 2025 à 2027 est couverte avec un cours couvert cible entre 1,12 dollar US et 1,14 dollar US, pour une exposition nette annuelle estimée de 13,0 milliards de dollars US.
- 2028 est partiellement couvert à hauteur de 9,3 milliards de dollars US pour une exposition nette estimée à 13,0 milliards de dollars US.

## 1.6 REVUE DU PORTEFEUILLE D'ACTIFS

### Activités d'actionnement et de commandes de vol de Collins Aerospace

- En juin 2024, Safran a été informé de la décision du gouvernement italien d'approuver finalement la vente à Safran de Microtecnica S.r.l (les actifs italiens).
- Au Royaume-Uni, le « Secretary of State in the Cabinet Office » a examiné la notification faite en vertu du « National Security and Investment Act » (loi sur la sécurité nationale et l'investissement) et a informé Safran qu'il ne prendrait aucune autre mesure concernant le projet d'acquisition ; ce qui constitue une autorisation inconditionnelle.
- La finalisation de l'acquisition des activités d'actionnement et de commandes de vol de Collins Aerospace demeure soumise à l'obtention d'autres approbations réglementaires, notamment au titre du contrôle des concentrations, et aux conditions de clôture habituelles.

### Preligens

Safran a signé le 16 juillet 2024 le contrat d'acquisition des titres de Preligens, l'un des leaders de l'intelligence artificielle (IA) dédiée aux industries de l'aérospatial et de la défense, pour une valeur d'entreprise de 220 millions d'euros.

La société développe des algorithmes et logiciels complexes permettant d'analyser, de détecter et d'identifier automatiquement des objets présentant un intérêt militaire, à partir notamment d'images satellites à caractère commercial et gouvernemental.

La finalisation de ce projet d'acquisition demeure soumise à l'obtention des autorisations au titre des investissements étrangers, et est attendue au 3<sup>e</sup> trimestre 2024.

## 1.7 PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

Safran confirme ses perspectives pour l'exercice 2024 et prévoit d'atteindre (à périmètre constant et en données ajustées) :

- un chiffre d'affaires d'environ 27,4 milliards d'euros ;
- un résultat opérationnel courant proche de 4,0 milliards d'euros ;
- un cash-flow libre d'environ 3,0 milliards d'euros, en fonction du calendrier de paiement de certains acomptes.

Ces perspectives reposent notamment, mais pas exclusivement, sur les hypothèses suivantes, parmi lesquelles deux ont été mises à jour :

- livraisons de moteurs LEAP : hausse entre 0 % et 5 % par rapport à 2023 (précédemment en hausse entre 10 % et 15 %) ;

- chiffre d'affaires des activités de services pour moteurs civils (en dollar US) : une hausse d'environ 25 % (précédemment environ 20 %) ;
- cours de change spot EUR/USD de 1,10 ;
- taux couvert EUR/USD de 1,12.

Le principal facteur de risque reste les capacités de production de la chaîne d'approvisionnement.

## 1.8 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les lecteurs sont invités à se référer à la note 24 du chapitre 2 du présent rapport, ainsi qu'au § 7.1.4 et au § 8.2.3 du document d'enregistrement universel 2023, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 28 mars 2024, sous le numéro D.24-0208.

## 1.9 OBLIGATIONS À OPTION DE CONVERSION ET/OU D'ÉCHANGE EN ACTIONS NOUVELLES ET/OU EXISTANTES DE SAFRAN

### Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes de Safran à échéance du 15 mai 2027 (OCEANE 2027)

#### Ajustement du ratio de conversion des OCEANE 2027

Pour mémoire, Safran a réalisé, le 15 mai 2020, une émission de 7 391 665 obligations (les « Obligations Initiales ») à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes à échéance du 15 mai 2027 (OCEANE 2027). Le 12 octobre 2020, Safran a procédé à une émission additionnelle de 1 847 916 obligations (les « Nouvelles Obligations ») à option de conversion et/ou d'échange en actions ordinaires nouvelles et/ou existantes. Les Nouvelles Obligations présentaient les mêmes modalités que les Obligations Initiales, à l'exception du prix d'émission. Elles étaient assimilées aux Obligations Initiales avec lesquelles elles constituaient une souche unique d'OCEANE 2027. Le cadre, les modalités, buts et incidence des émissions d'OCEANE 2027 figurent au § 7.2.3.2, § 3.1 note 23.d) et § 3.3 note 3.9 du document d'enregistrement universel 2023, ainsi qu'au chapitre 2, note 18 du présent rapport semestriel ; les rapports respectifs du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes afférents aux OCEANE 2027 figurent au § 8.4 du document d'enregistrement universel 2020.

Le 23 mai 2024, l'assemblée générale de Safran a approuvé la distribution d'un dividende de 2,20 euros par action, dont le détachement est intervenu le 28 mai 2024 et pour le paiement duquel les positions ont été arrêtées le 29 mai 2024. En conséquence, conformément aux modalités des OCEANE 2027, le ratio de conversion des OCEANE 2027, précédemment de 1,019 action Safran pour 1 OCEANE 2027, a été ajusté à 1,029 action Safran pour 1 OCEANE 2027, effectif à compter du 30 mai 2024. Les lecteurs sont également invités à se référer à la note 18 (« Capitaux propres consolidés ») du chapitre 2 du présent rapport.

#### Conversion ou remboursement anticipé des OCEANE 2027

Le 29 mai 2024, Safran a annoncé le remboursement anticipé, le 28 juin 2024, de la totalité des OCEANE 2027 encore en circulation à cette date. Les porteurs d'OCEANE 2027 ont conservé la possibilité de demander l'exercice de leur droit de conversion conformément aux modalités des OCEANE 2027 jusqu'au septième jour de bourse (exclu) précédant la date de remboursement anticipé, soit jusqu'au 19 juin 2024 (exclu).

À la date du remboursement anticipé, sur les 9 239 581 OCEANE 2027 émises, 9 058 762 OCEANE 2027 avaient préalablement été présentées à la conversion et donné lieu à la livraison de 9 314 154 actions existantes. Les 180 819 OCEANE 2027 restant encore en circulation ont fait l'objet d'un remboursement, à leur valeur nominale plus les intérêts courus depuis la plus récente date de paiement des intérêts, soit 108,34416 euros par OCEANE 2027.

Au 30 juin 2024, il n'y avait donc plus d'OCEANE 2027 en circulation.

### Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes de Safran à échéance du 1<sup>er</sup> avril 2028 (OCEANE 2028)

#### Ajustement du ratio de conversion des OCEANE 2028

Pour mémoire, Safran a réalisé, le 14 juin 2021, une émission de 4 035 601 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes à échéance du 1<sup>er</sup> avril 2028 (OCEANE 2028). Le cadre, les modalités, buts et incidence des émissions d'OCEANE 2028 figurent aux § 3.1 note 23.d), § 3.3 note 3.9 et § 7.2.3.2 du document d'enregistrement universel 2023, ainsi qu'au chapitre 2, note 18 du présent rapport semestriel ; les rapports respectifs du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes afférents aux OCEANE 2028 figurent au § 8.4 du document d'enregistrement universel 2021.

Le 23 mai 2024, l'assemblée générale de Safran a approuvé la distribution d'un dividende de 2,20 euros par action, dont le détachement est intervenu le 28 mai 2024 et pour le paiement duquel les positions ont été arrêtées le 29 mai 2024. En conséquence, conformément aux modalités des OCEANE 2028, le ratio de conversion des OCEANE 2028, précédemment de 1,003 action Safran pour 1 OCEANE 2028, a été ajusté à 1,009 action Safran pour 1 OCEANE 2028, effectif à compter du 30 mai 2023. Les lecteurs sont également invités à se référer à la note 18 (« Capitaux propres consolidés ») du chapitre 2 du présent rapport.

Au 30 juin 2024, la totalité des 4 035 601 OCEANE 2028 émises est encore en circulation.

La dilution maximale, estimée sur la base du capital de la Société et du ratio de conversion des OCEANE 2028 au 30 juin 2024, serait de 0,95 % si Safran décidait de remettre uniquement des actions nouvelles en cas d'exercice du droit de conversion pour toutes les OCEANE 2028.



## ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Contrôle d'un autodirecteur au microscope binoculaire

Le Conseil d'administration du 30 juillet 2024 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés de Safran et celle du compte de résultat ajusté pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024.

### COMPTE DE RÉSULTAT SEMESTRIEL CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30.06.2023	30.06.2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6</b>	<b>11 129</b>	<b>13 204</b>
Autres produits	7	226	208
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>11 355</b>	<b>13 412</b>
Production stockée		707	867
Production immobilisée		214	235
Consommations de l'exercice	7	(6 706)	(7 822)
Frais de personnel	7	(3 367)	(3 932)
Impôts et taxes		(173)	(194)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	7	(609)	(765)
Dépréciations d'actifs	7	(104)	56
Autres produits et charges opérationnels courants	7	40	60
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	16	49	51
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>1 406</b>	<b>1 968</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	7	(57)	(24)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1 349</b>	<b>1 944</b>
Coût de la dette nette		42	84
Résultat financier lié au change		1 123	(1 961)
Autres charges et produits financiers		-	1
<b>Résultat financier</b>	<b>8</b>	<b>1 165</b>	<b>(1 876)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>2 514</b>	<b>68</b>
Produit (Charge) d'impôts	9	(609)	38
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>		<b>1 905</b>	<b>106</b>
<b>Attribuable :</b>			
■ aux propriétaires de la société mère		1 863	57
■ aux participations ne donnant pas le contrôle		42	49
<b>Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère</b> <i>(en euros)</i>	<b>10</b>		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)		4,43	0,13
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)		4,29	0,13

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Note	30.06.2023	30.06.2024
<b>Résultat net de la période</b>		<b>1 905</b>	<b>106</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>			
<b>Éléments recyclables en résultat net</b>		<b>(76)</b>	<b>182</b>
Écarts de conversion		(57)	155
Réévaluation des instruments de couverture		(8)	(3)
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global		2	1
Quote-part recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	16	(13)	29
<b>Éléments non recyclables en résultat net</b>		<b>15</b>	<b>57</b>
Écarts actuariels sur engagements retraites et assimilés		19	76
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		(5)	(19)
Quote-part non recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)		1	-
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>(61)</b>	<b>239</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE</b>		<b>1 844</b>	<b>345</b>
<b>Attribuable :</b>			
■ aux propriétaires de la société mère		1 802	293
■ aux participations ne donnant pas le contrôle		42	52

Au 30 juin 2024, les autres éléments du résultat global relatifs aux écarts de conversion comprennent un montant de 155 millions d'euros ((52) millions d'euros au 30 juin 2023) correspondant aux écarts de conversion de la période sur sociétés étrangères.

Au 30 juin 2024, les autres éléments du résultat global relatifs à la réévaluation des instruments de couverture correspondent à la variation de juste valeur de deux instruments de couverture de flux de trésorerie futurs d'intérêts des billets non garantis de premier rang à compter de la fin du premier trimestre 2019 pour le premier et à compter de juillet 2020 pour le second pour un montant de (3) millions d'euros ((8) millions d'euros au 30 juin 2023). Le solde de la réserve de couverture de flux de trésorerie futurs en cours est de (2) millions d'euros (cf. « Variation des capitaux propres consolidés »).

Les autres éléments du résultat global relatifs aux sociétés mises en équivalence (nets d'impôt) comprennent (cf. note 16 « Participations comptabilisées par mise en équivalence ») un montant de 29 millions d'euros correspondant aux écarts de change de la période sur les co-entreprises étrangères ((13) millions d'euros au 30 juin 2023).

Conformément à IAS 19 révisée, les variations d'écarts actuariels sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » sans reclassement ultérieur en résultat.

Les taux d'actualisation retenus pour l'évaluation des engagements de retraite sont obtenus par référence au rendement des obligations privées de première catégorie (AA). Ainsi le Groupe se réfère à l'indice Iboxx. Les principales hypothèses de taux d'actualisation retenues pour le calcul des engagements de retraite ont été mises à jour comme suit :

	31/12/2022	30/06/2023	31/12/2023	30/06/2024
Zone Euro	3,70 %	3,60 %	3,20 %	3,70 %
Royaume-Uni	4,70 %	5,25 %	4,50 %	5,20 %

Par ailleurs, l'hypothèse de taux d'inflation retenue sur le Royaume-Uni s'établit comme suit :

	31/12/2022	30/06/2023	31/12/2023	30/06/2024
Taux d'inflation au Royaume-Uni	3,25 %	3,25 %	3,00 %	3,20 %

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital émis	Primes d'émission	Titres d'autocontrôle	Réévaluation des instruments de couverture	Écart de conversion	Autres réserves	Écarts actuariels sur engagements de retraite	Résultat net	Autres	Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>31.12.2022</b>	<b>85</b>	<b>4 688</b>	<b>(310)</b>	<b>23</b>	<b>668</b>	<b>7 658</b>	<b>(208)</b>	<b>(2 459)</b>	<b>266</b>	<b>10 411</b>	<b>455</b>	<b>10 866</b>
Résultat global de la période	-	-	-	(8)	(70)	-	20	1 863	(3) <sup>(1)</sup>	1 802	42	1 844
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(933)	-	-	5	-	-	-	(928)	-	(928)
Dividendes	-	-	-	-	-	(564)	-	-	-	(564)	(19)	(583)
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	(2 459)	-	2 459	23 <sup>(2)</sup>	23	(1)	22
<b>30.06.2023</b>	<b>85</b>	<b>4 688</b>	<b>(1 243)</b>	<b>15</b>	<b>598</b>	<b>4 640</b>	<b>(188)</b>	<b>1 863</b>	<b>286</b>	<b>10 744</b>	<b>477</b>	<b>11 221</b>
Résultat global de la période	-	-	-	(14)	(98)	-	(100)	1 581	27	1 396	33	1 429
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(605)	-	-	-	-	-	-	(605)	-	(605)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	42	42	1	43
<b>31.12.2023</b>	<b>85</b>	<b>4 688</b>	<b>(1 848)</b>	<b>1</b>	<b>500</b>	<b>4 640</b>	<b>(288)</b>	<b>3 444</b>	<b>355</b>	<b>11 577</b>	<b>511</b>	<b>12 088</b>
Résultat global de la période	-	-	-	(3)	182	-	75	57	(18) <sup>(1)</sup>	293	52	345
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(512)	-	-	(44)	-	-	-	(556)	-	(556)
Dividendes	-	-	-	-	-	(911)	-	-	-	(911)	(54)	(965)
Livraison de titres d'autocontrôle par conversion OCEANE 2027	-	-	1 201	-	-	(177)	-	-	-	1 024	-	1 024
Engagement de rachat d'actions	-	-	-	-	-	(250)	-	-	-	(250)	-	(250)
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	3 444	-	(3 444)	41 <sup>(2)</sup>	41	-	41
<b>30.06.2024</b>	<b>85</b>	<b>4 688</b>	<b>(1 159)</b>	<b>(2)</b>	<b>682</b>	<b>6 702</b>	<b>(213)</b>	<b>57</b>	<b>378</b>	<b>11 218</b>	<b>509</b>	<b>11 727</b>

(1) Les autres éléments du résultat global 2024 (propriétaires de la mère) intègrent des effets impôts de (18) millions d'euros, dont (19) millions d'euros sur les écarts actuariels et 1 million d'euros sur les écarts de change (en 2023 ces effets représentaient respectivement (5) millions d'euros et 2 millions d'euros).

(2) Dont 40 millions d'euros au titre de la charge IFRS 2 nette d'impôt en 2024 (24 millions d'euros en 2023).

## BILAN CONSOLIDÉ

## Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31.12.2023	30.06.2024
Écarts d'acquisition	11	4 706	4 687
Immobilisations incorporelles	12	7 830	7 968
Immobilisations corporelles	13	4 121	4 362
Droits d'utilisation	14	582	659
Actifs financiers non courants	15	997	1 212
Participations comptabilisées par mise en équivalence	16	1 928	1 923
Dérivés actifs non courants	23	-	-
Impôts différés actifs		1 122	2 024
Autres actifs financiers non courants		7	4
<b>Actifs non courants</b>		<b>21 293</b>	<b>22 839</b>
Actifs financiers courants	15	270	225
Dérivés actifs courants	23	1 577	1 690
Stocks et en cours de production		7 903	9 344
Coûts des contrats		753	855
Créances clients et autres débiteurs		9 417	9 558
Actifs sur contrat		2 157	2 290
Actifs d'impôts exigibles		422	515
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	6 676	5 699
<b>Actifs courants</b>		<b>29 175</b>	<b>30 176</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>50 468</b>	<b>53 015</b>

## Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31.12.2023	30.06.2024
Capital émis	18	85	85
Réserves	18	8 048	11 076
Résultat de l'exercice		3 444	57
<b>Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère</b>		<b>11 577</b>	<b>11 218</b>
<b>Intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)</b>		<b>511</b>	<b>509</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>12 088</b>	<b>11 727</b>
Provisions	19	1 547	1 704
Dettes soumises à des conditions particulières	20	292	287
Passifs financiers non courants portant intérêts	21	4 691	3 786
Dérivés passifs non courants	23	8	8
Impôts différés passifs		1 022	1 387
Autres passifs financiers non courants	22	33	-
<b>Passifs non courants</b>		<b>7 593</b>	<b>7 172</b>
Provisions	19	1 064	1 082
Passifs financiers courants portant intérêts	21	1 608	1 018
Fournisseurs et autres créditeurs		8 097	8 923
Passifs sur contrat		15 029	15 749
Passifs d'impôts exigibles		104	433
Dérivés passifs courants	23	4 735	6 519
Autres passifs financiers courants	22	150	392
<b>Passifs courants</b>		<b>30 787</b>	<b>34 116</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>50 468</b>	<b>53 015</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Note	30.06.2023	30.06.2024
<b>I. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		1 863	57
Amortissements, dépréciations et provisions <sup>(1)</sup>		752	766
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	16	(39)	(37)
Variation de juste valeur des dérivés de change et de taux d'intérêt <sup>(2)</sup>	23	(1 260)	1 680
Résultat de cession d'éléments d'actifs		2	(13)
Résultat-part des participations ne donnant pas le contrôle		42	49
Autres <sup>(3)</sup>		622	(142)
<b>Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>1 982</b>	<b>2 360</b>
Variation nette des stocks et en-cours de production		(1 019)	(1 297)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation		153	731
Variation des coûts des contrats		(79)	(84)
Variations des actifs et passifs sur contrat		1 144	585
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs		(118)	(75)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>81</b>	<b>(140)</b>
	<b>Total I</b>	<b>2 063</b>	<b>2 220</b>
<b>II. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Capitalisation des frais de R&D <sup>(4)</sup>	12	(152)	(152)
Décaissements nets sur immobilisations incorporelles <sup>(5)</sup>		(100)	(93)
Décaissements nets sur immobilisations corporelles <sup>(6)</sup>		(348)	(512)
Décaissements nets sur acquisitions de titres ou d'activités		(104)	(189)
Encaissements nets sur cessions de titres ou d'activités		154	18
Encaissements / décaissements nets sur titres de participations et prêts <sup>(7)</sup>		(265)	(57)
Autres variations		-	-
	<b>Total II</b>	<b>(815)</b>	<b>(985)</b>
<b>III. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Variation de capital – propriétaires de la société mère		2	-
Variation de capital – participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	18.b	(931)	(574)
Remboursement d'emprunts <sup>(8)</sup>	21	(243)	(744)
Nouveaux emprunts	21	9	11
Variation des avances remboursables	20	(6)	(9)
Variation des financements court terme	21	(37)	49
Dividendes et acomptes sur dividendes versés aux actionnaires de la société mère	18.e	(564)	(911)
Dividendes versés – participations ne donnant pas le contrôle		(19)	(54)
	<b>Total III</b>	<b>(1 789)</b>	<b>(2 232)</b>
<b>Incidence des variations de taux de change</b>	<b>Total IV</b>	<b>1</b>	<b>20</b>
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>I+II+III+IV</b>	<b>(540)</b>	<b>(977)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		6 687	6 676
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	17	6 147	5 699
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>		<b>(540)</b>	<b>(977)</b>

(1) Dont au 30 juin 2024 : 692 millions d'euros d'amortissements (653 millions d'euros au 30 juin 2023), (37) millions d'euros de dépréciations (136 millions d'euros au 30 juin 2023) et 111 millions d'euros de provisions ((37) millions d'euros au 30 juin 2023).

(2) Dont au 30 juin 2024 : (1 673) millions d'euros au titre de dérivés de change (1 257 millions d'euros au 30 juin 2023) cf. note 23 « Gestion des risques de marché et dérivés ».

(3) Dont au 30 juin 2024 : annulation d'un produit d'impôts de (38) millions d'euros (charge d'impôt de 609 millions d'euros au 30 juin 2023), impôts payés de (157) millions d'euros ((31) millions d'euros au 30 juin 2023), intérêts versés de (64) millions d'euros ((74) millions d'euros au 30 juin 2023), intérêts reçus 136 millions d'euros (102 millions d'euros au 30 juin 2023).

(4) Dont au 30 juin 2024 : (1) million d'euros d'intérêts capitalisés ((3) millions d'euros au 30 juin 2023).

(5) Dont au 30 juin 2024 : (66) millions d'euros d'acquisitions d'immobilisations incorporelles ((56) millions d'euros au 30 juin 2023), 1 million d'euros de produit de cession (4 millions d'euros de produit de cession au 30 juin 2023), (31) millions d'euros de variation de dettes sur acquisitions d'immobilisations ((52) millions d'euros au 30 juin 2023) et 3 millions d'euros de variation de créances sur cessions d'immobilisations (4 millions d'euros au 30 juin 2023).

(6) Dont au 30 juin 2024 : (510) millions d'euros d'acquisitions d'immobilisations corporelles ((353) millions d'euros au 30 juin 2023), (5) millions d'euros de variation de dettes sur acquisitions d'immobilisations (1 million d'euros au 30 juin 2023), 4 millions d'euros de produits de cession (4 millions d'euros au 30 juin 2023) et (1) million d'euros de variation de créances sur cessions d'immobilisations (0 million d'euros au 30 juin 2023).

(7) Inclus au 30 juin 2023 : (200) millions d'euros de placement ne répondant pas au critère de trésorerie et équivalent de trésorerie.

(8) Dont au 30 juin 2024 : (200) millions d'euros au titre du remboursement de l'euro placement et (448) millions d'euros au titre du remboursement de la dernière tranche de l'USPP 2012 (180) millions d'euros au titre du remboursement de la tranche 2 de l'USPP 2012 au 30 juin 2023).

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS CONDENSÉS DU GROUPE

### SOMMAIRE

<b>NOTE 1</b>	Impacts financiers des changements climatiques	21	<b>NOTE 16</b>	Participations comptabilisées par mise en équivalence	39
<b>NOTE 2</b>	Principes et méthodes comptables	22	<b>NOTE 17</b>	Trésorerie et équivalents de trésorerie	41
<b>NOTE 3</b>	Principales sources d'estimations	23	<b>NOTE 18</b>	Capitaux propres consolidés	41
<b>NOTE 4</b>	Évolution du périmètre	26	<b>NOTE 19</b>	Provisions	45
<b>NOTE 5</b>	Information sectorielle	28	<b>NOTE 20</b>	Dettes soumises à des conditions particulières	45
<b>NOTE 6</b>	Chiffre d'affaires	30	<b>NOTE 21</b>	Passifs financiers portant intérêts	46
<b>NOTE 7</b>	Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel	31	<b>NOTE 22</b>	Autres passifs financiers courants et non courants	49
<b>NOTE 8</b>	Résultat financier	33	<b>NOTE 23</b>	Gestion des risques de marché et dérivés	49
<b>NOTE 9</b>	Impôt sur le résultat	33	<b>NOTE 24</b>	Parties liées	52
<b>NOTE 10</b>	Résultat par action	34	<b>NOTE 25</b>	Engagements hors bilan et passifs éventuels	53
<b>NOTE 11</b>	Écarts d'acquisition	34	<b>NOTE 26</b>	Litiges	55
<b>NOTE 12</b>	Immobilisations incorporelles	35	<b>NOTE 27</b>	Événements postérieurs à la date de clôture	55
<b>NOTE 13</b>	Immobilisations corporelles	36			
<b>NOTE 14</b>	Locations	37			
<b>NOTE 15</b>	Actifs financiers courants et non courants	38			

La société Safran (2, boulevard du Général-Martial-Valin - 75724 Paris Cedex 15) est une société anonyme immatriculée en France, et est cotée en continu sur le compartiment A du marché Euronext d'Euronext Paris.

Les comptes consolidés semestriels condensés reflètent la situation comptable de la société Safran et de ses filiales contrôlées, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles est exercée une influence notable (le « Groupe »).

Les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe en application des normes comptables internationales sont présentés en note 2 « Principes et méthodes comptables ».

Les comptes consolidés semestriels condensés et les notes annexes sont établis en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million près sauf mention expresse.

Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non significatifs au niveau des totaux, sous totaux et pourcentages figurant dans les tableaux.

Le Conseil d'administration du 30 juillet 2024 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés semestriels condensés 2024.

## NOTE 1 IMPACTS FINANCIERS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La décarbonation du transport aérien représente l'enjeu climatique principal de Safran. L'accord de Paris sur le climat, conclu en 2015, a fixé l'objectif de maintenir le réchauffement de la température moyenne de la terre en dessous de 2 °C, voire à 1,5 °C à la fin du siècle par rapport aux niveaux préindustriels. Safran s'inscrit pleinement dans cet objectif.

Dans ce cadre, Safran s'est fixé les objectifs suivants :

- la réduction de 30 % des émissions issues de ses opérations (scopes 1 et 2) d'ici 2025 et de 50,4 % d'ici 2030, par rapport à 2018 ;
- la réduction des émissions liées à l'usage de ses produits (scope 3 usage des produits vendus) de 42,5 % par siège.kilomètre d'ici 2035 par rapport à 2018, soit un taux moyen de 2,5 % par an, contribuant à l'objectif global d'atteindre zéro émission nette pour le secteur aérien d'ici 2050 ;
- la réduction des émissions liées aux déplacements de ses salariés (scope 3 déplacements professionnels et déplacements domicile-travail) de 50 % d'ici 2030 par rapport à 2018 ;
- la mobilisation de ses 400 principaux fournisseurs dans le respect de l'Accord de Paris.

Les deux premiers objectifs ont été validés par l'organisme indépendant *Science-Based Targets initiative* (SBTi) début 2023. La validation de SBTi atteste que les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre fixés par Safran sont compatibles avec l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, décidés lors de la COP21 en décembre 2015.

Les comptes du Groupe intègrent ces enjeux liés au changement climatique.

Le Groupe considère à date que ses engagements pris en matière de transition vers une économie bas carbone n'emportent pas de conséquences significatives sur ses comptes en dehors de ses dépenses en matière de R&T.

### Évaluation des actifs

Les hypothèses de croissance du trafic aérien retenues par la direction dans la stratégie et le plan à moyen à terme du Groupe (+ 3,2 % de croissance annuelle moyenne du trafic passagers mesurée par l'indice RPK (Passager-Kilomètre Payant) sur les vingt prochaines années) prennent en compte des facteurs limitants liés aux enjeux environnementaux, différenciés par zones géographiques (impacts sur les prix des billets de l'incorporation de carburants durables et de

taxes plus élevées, changements comportementaux individuels liés aux préoccupations environnementales, surtout en Europe, baisse des trajets professionnels et survenances d'épisodes climatiques extrêmes) susceptibles de ralentir la croissance du trafic aérien.

Le taux de croissance à l'infini de 2,5 % retenu pour la détermination de la valeur terminale des unités génératrices de trésorerie (cf. note 11 « Écarts d'acquisition ») est donc inférieur aux hypothèses de marché utilisées par le Groupe.

Les durées d'amortissement des principaux programmes tiennent compte des actions de décarbonation.

### Actifs corporels - Investissements durables et autres dépenses en faveur du climat et de la préservation de l'environnement

Safran continue de déployer sa stratégie de production d'énergie solaire sur ses sites français pour réduire leur empreinte carbone. À terme, fin 2025, 17 de ses sites français seront équipés en panneaux photovoltaïques.

Le Groupe déploie la même démarche dans le reste du monde avec des projets d'installations photovoltaïques réalisés dans différents pays (Maroc, Belgique, Royaume-Uni, Chine, Thaïlande, Singapour, Australie, Mexique, Tunisie, Inde, Malaisie, Pologne).

Ces contrats *Power Purchase Agreement* (PPA) ont fait l'objet d'une analyse pour déterminer le traitement comptable approprié et ont été comptabilisés soit en actifs corporels soit en achats exécutoires d'énergie et de prestations de service associées aux installations.

Safran a aussi mis en place des contrats VPPA (*Virtual Power Purchase Agreement*) pour contribuer à la décarbonation de sa consommation d'électricité. Après avoir signé fin 2023 un contrat aux États-Unis, Safran a signé en février 2024 un nouveau contrat VPPA en Malaisie dont la mise en exploitation est prévue pour fin 2025 (cf. note 23 « Gestion des risques et dérivés »).

Les durées d'amortissement des principaux actifs tiennent compte des actions de décarbonation et n'ont pas eu à être révisées.

## Actifs financiers

Safran Corporate Ventures, la filiale de capital-risque de Safran, intensifie ses investissements en cohérence avec les axes stratégiques du Groupe dont celui de la décarbonation.

Ses prises de participation se réalisent essentiellement dans des start-up développant des technologies de rupture.

Après avoir investi en 2022 dans la start-up allemande Ineratec, qui propose des technologies de développement et de production de carburants synthétiques neutres en carbone, Safran Corporate Ventures a de nouveau investi en février 2024 dans une start-up américaine Avnos qui développe une technologie permettant de capter le CO<sub>2</sub> dans l'air ambiant tout en réduisant la consommation d'énergie et sans utiliser d'eau.

Fin juin 2024, Safran Corporate Ventures a participé à une levée de fonds pour soutenir les efforts de la start-up Estuaire afin qu'elle poursuive le développement de sa plateforme d'analyse des données de vol pour aider les compagnies aériennes et les aéroports à minimiser les émissions CO<sub>2</sub> et non-CO<sub>2</sub> de manière rentable.

Safran s'est engagé à investir dans un fonds d'investissement spécialisé sur les actions de compensation carbone générant à la fois un retour financier et des crédits carbone volontaires. Safran investira à hauteur de 25 millions de dollars américains, les actions prévues à ce titre génèreraient une économie de près de 900 ktCO<sub>2</sub> étalée sur 15 ans.

Le premier appel de fonds doit intervenir en 2024. Au 30 juin 2024, cet investissement est classé en engagement hors bilan.

## Passifs et engagements reçus

Safran et la Banque Européenne d'Investissement ont signé le 4 mars 2021 un contrat de prêt de 500 millions d'euros tiré en totalité le 21 février 2022 pour 10 ans (échéance février 2032). Ce prêt vient financer une partie des activités de recherche

du Groupe sur des systèmes de propulsion innovants pour la prochaine génération d'avions commerciaux monocouloirs, étape clé de sa feuille de route vers un transport aérien décarboné à l'horizon 2050.

Le 4 mai 2022, Safran a mis en place une ligne de crédit renouvelable (RCF) de 2 milliards d'euros, non-tirée au 30 juin 2024, dont l'échéance initiale de mai 2027 a été repoussée à mai 2029 après l'exercice par Safran des deux options d'extension d'une année chacune.

Les conditions financières de cette ligne sont indexées sur la satisfaction par le Groupe de deux critères de développement durable : émissions de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2) et proportion de femmes parmi les cadres dirigeants.

## Recherche et technologie

Les priorités environnementales R&T de Safran s'inscrivent pleinement dans les priorités du plan de relance français visant un avion bas-carbone à horizon 2035.

Plus de 85 % des dépenses de R&T autofinancées sont consacrées à l'efficacité environnementale.

Les charges brutes de R&T du premier semestre 2024 sont de l'ordre de 426 millions d'euros et sont majoritairement réalisées dans des projets visant à développer les technologies clés pour l'aviation décarbonée.

## Politique de rémunération

Le renforcement de l'engagement du Groupe vers la neutralité carbone s'est traduit, depuis quelques années, par une intégration d'objectifs RSE dans les critères des plans de rémunération et long terme des dirigeants et dans les nouveaux accords d'intéressement.

## NOTE 2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés de Safran et ses filiales sont établis selon les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes consolidés condensés par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'IASB c'est-à-dire, les IFRS, les *International Accounting Standards* (« IAS ») et les interprétations émises par l'*IFRS Interpretations Committee* (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le *Standing Interpretations Committee* (« SIC »).

Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2024 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et avec toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Pour l'établissement des comptes consolidés condensés au 30 juin 2024, le Groupe a appliqué les mêmes principes et méthodes comptables que dans ses comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (cf. § 3.1 note 2 du Document d'Enregistrement Universel 2023), à l'exception des spécificités requises par la norme IAS 34 (utilisation de

taux annuels projetés, corrigés des principales différences permanentes, pour le calcul de l'impôt du Groupe) et des changements suivants :

### Évolutions des principes et méthodes comptables

#### Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

- Amendements à IAS 1 « Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants » et « Dettes non courantes avec covenants ».
- Amendements à IFRS 16 « Dettes de location dans une transaction de cession-bail ».
- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 « Accords de financement des fournisseurs ».

Les textes applicables de façon obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

## Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés et appliqués de manière anticipée par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Néant.

## Normes, interprétations et amendements non adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2024 ou dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2024

- Amendements à IAS 21 « Absence de convertibilité ».
- IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers ».
- IFRS 19 « Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : information à fournir ».
- Amendements IFRS 9 et IFRS 7 « Modifications apportées au classement et à l'évaluation des instruments financiers ».

## NOTE 3 PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers consolidés, préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » décrites ci-dessus, implique que la direction du Groupe procède à certaines estimations et retienne des hypothèses qui affectent la valorisation des résultats, des actifs et des passifs consolidés.

Les hypothèses utilisées sont différenciées selon les activités du Groupe et sont considérées comme réalistes et raisonnables. Les estimations induites sont fondées sur l'expérience passée du Groupe et intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture ainsi que les informations, notamment contractuelles et commerciales, disponibles à la date de préparation des états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Elles prennent en compte les conséquences directes et indirectes induites par la situation en Ukraine et les sanctions prises à l'égard de la Russie et de la Biélorussie.

Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, notamment dans le cadre de l'évolution de l'environnement économique mondial et de l'environnement propre aux secteurs d'activité du Groupe, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. En pareil cas, les hypothèses et le cas échéant les montants comptables des éléments d'actif et de passif concernés sont ajustés en conséquence.

Par ailleurs, les études de sensibilité réalisées par le Groupe en faisant évoluer les hypothèses utilisées sur les principales sources d'estimation permettent d'analyser les effets liés à la volatilité et au manque de visibilité de l'environnement économique global, notamment dans certains secteurs d'activité du Groupe. Ces analyses sont revues régulièrement par la direction.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

### a) Estimations liées aux programmes et contrats

Les estimations principales et significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers ont trait à la préparation des prévisions des flux futurs de trésorerie au

titre des programmes et contrats (business plan). Le montant total des flux de trésorerie attendus au titre d'un programme ou contrat traduit la meilleure estimation par la direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce programme ou contrat.

Les hypothèses utilisées et les estimations induites liées aux programmes et contrats portent sur des périodes de temps parfois très longues, jusqu'à plusieurs dizaines d'années, et tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles ainsi que des impacts de la stratégie climat afférents à chacun des programmes et contrats étudiés.

Ces estimations sont principalement soumises aux hypothèses de volumes et de cadences associées aux produits vendus, aux hypothèses de prix de vente et de coûts de production associés, intégrant des hypothèses d'inflation. Ces estimations sont également soumises à des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés ainsi qu'à des aléas et risques contractuels normaux au titre de dépassements de coûts prévisibles. Elles sont soumises, dans les cas où les flux futurs sont actualisés, au taux d'actualisation propre retenu pour chaque programme et contrat.

Les hypothèses volumes du Groupe sont élaborées en interne pour chaque segment sur lequel les sociétés du Groupe sont présentes : aviation commerciale, aviation d'affaires, aviation militaire, hélicoptères, autres. Ces hypothèses s'appuient sur des sources disponibles (programmes, commandes...) pour la vision court terme et sur des sources externes (publications, communications avionneurs, communications IATA, études de marché...) pour la vision moyen et long terme. Régulièrement mises à jour, notamment sur la partie court terme pour tenir compte des évolutions programmes, elles font l'objet d'une validation par la direction au moins une fois par an sur l'ensemble de l'horizon à moyen et long terme.

Les prévisions de flux futurs de trésorerie (actualisées ou non en fonction des cas) sont utilisées dans la détermination des éléments suivants :

- **dépréciation des actifs immobilisés** : les écarts d'acquisition ainsi que les actifs affectés à des programmes (programmes aéronautiques, frais de développement et actifs corporels de production) font l'objet de tests de dépréciation comme indiqué en note 3.m du § 3.1 du Document d'Enregistrement Universel 2023. Les valeurs recouvrables de ces actifs sont déterminées essentiellement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie ;

- **capitalisation des frais de développement** : les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées dans la note 3.j du § 3.1 du Document d'Enregistrement Universel 2023. La détermination des avantages économiques futurs, critère nécessaire et fondamental à l'activation des frais d'un projet, est réalisée sur la base des prévisions de flux futurs de trésorerie. Le Groupe a également recours à des estimations afin de déterminer la durée d'utilité de ces projets ;
- **marges à terminaison sur les contrats à l'avancement** : le Groupe comptabilise ces contrats au moyen de la méthode de l'avancement par les coûts, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution du contrat, évaluée sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les coûts de maintenance peuvent intégrer des aléas dans les estimations. Les hypothèses sont mises à jour en fonction des jalons techniques et de l'expérience acquise sur les coûts de maintenance.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires pour couvrir les risques et obligations du Groupe est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison ou conduit préalablement à déprécier les coûts d'exécution des contrats s'il en existe pour ensuite comptabiliser une provision pour pertes à terminaison pour le solde résiduel de la perte ;

- **rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires** : les hypothèses de volume de livraisons sont utilisées dans certains contrats pour cadencer la reconnaissance du chiffre d'affaires. Elles influent donc sur le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires ;
- **contreparties variables** : le prix de transaction peut être composé à la fois d'un montant fixe et d'une contrepartie variable, cette dernière pouvant notamment dépendre d'hypothèses de volumes qu'il convient d'estimer ;
- **pertes sur engagements de livraisons** : des contrats ou des ensembles contractuels de vente de biens peuvent se révéler déficitaires. Pour tous les contrats ou ensembles contractuels, le Groupe procède à l'estimation du volume des biens à livrer ainsi qu'à l'estimation des activités de services et rechanges directement associées à ces livraisons de biens, ces activités pouvant être contractualisées ou hautement probables. Si cet ensemble se révèle déficitaire, et donc qu'une perte est probable, une provision pour pertes sur engagements de livraisons est constituée. Elle fait appel à des estimations, notamment sur le volume de biens à produire et livrer au titre des contrats ou des ensembles contractuels, sur le volume d'activités de services et rechanges directement associées à la livraison de ces biens, sur les coûts de production prévisionnels et sur les avantages économiques attendus en contrepartie ;
- **avances remboursables** : les prévisions de remboursements des avances remboursables reçues de la part d'organismes publics sont basées sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements et des pièces de rechange, le cas échéant. Elles sont donc issues des business plans préparés par les directions opérationnelles.

Toute modification des estimations et hypothèses, retenues pour la détermination des prévisions de flux futurs de trésorerie au titre des programmes et des contrats, pourrait avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe

et/ou sur les montants inscrits à son bilan. Dans ce cadre, les principales hypothèses retenues, intégrant des aléas, font l'objet d'analyses de sensibilité systématiques et sont revues régulièrement par la direction.

## b) Provisions

Le montant des provisions est déterminé au plus juste par la direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience acquise et, dans certains cas, d'estimations d'experts.

L'estimation des provisions relatives aux engagements contractuels du Groupe sur les délais et les spécifications techniques, au titre de la phase de développement des produits, tient compte de l'état d'avancement des développements du Groupe dans le contexte général de chaque programme, en particulier au regard des changements éventuels de spécifications intervenus au cours de la phase de développement. Elle tient compte également des plafonds de responsabilité définis contractuellement.

Les provisions contractuelles relatives aux garanties de fonctionnement émises par le Groupe tiennent compte de paramètres tels que la fréquence et le coût estimé des réparations. L'appréciation de la valeur de ces obligations peut être fondée sur une évaluation statistique.

Par ailleurs, l'estimation des provisions relatives aux garanties financières accordées par le Groupe est basée sur la valeur estimée des actifs sous-jacents faisant l'objet des garanties financières, sur la probabilité de défaut des compagnies clientes, ainsi que, le cas échéant, sur le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie.

Lors du dénouement de ces obligations, le montant des coûts ou pénalités qui seront finalement encourus ou payés pourra différer sensiblement des montants initialement provisionnés et régulièrement revus et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe.

Il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés.

Les provisions pour restructuration sont évaluées en tenant compte de la meilleure estimation des coûts à la date de clôture.

## c) Engagements de retraites et prestations assimilées

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent des hypothèses actuarielles telles que le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires, la date de départ à la retraite ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Les calculs actuariels induits sont réalisés par des actuaires externes au Groupe. À la date de préparation des états financiers, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées.

Cependant, dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, notamment concernant le taux d'actualisation retenu, il pourrait en résulter une modification substantielle des passifs présentés au bilan, relatifs à ces engagements de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi, et des capitaux propres.

#### d) Créances clients, actifs sur contrats et autres créances

Une estimation des risques sur encaissements basée notamment sur des renseignements commerciaux, sur les tendances économiques du moment et sur la solvabilité de chaque client est mise en œuvre afin de déterminer, client par client, une éventuelle dépréciation en complément de la dépréciation pour pertes attendues qui elle, est estimée globalement pour l'ensemble des clients à l'exception des clients majeurs peu risqués et des créances étatiques.

Par ailleurs, le caractère particulier des créances sur des entités bénéficiant de la garantie d'un État est pris en compte dans l'appréciation, au cas par cas, du risque de non-recouvrement et donc dans l'estimation du montant de la dépréciation éventuelle.

#### e) Allocation du prix d'acquisition d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « purchase accounting ») : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés sont évalués à la juste valeur.

L'une des estimations les plus significatives lors de la comptabilisation d'une acquisition réside dans la détermination même de la juste valeur des actifs et passifs acquis et des hypothèses utilisées pour la déterminer. Si la juste valeur de certains éléments acquis peut être évaluée de façon précise, tels que par exemple les actifs corporels (recours au prix de marché), d'autres en revanche s'avèrent plus complexes à évaluer tels que par exemple les actifs incorporels ou les passifs éventuels. Ces évaluations sont généralement confiées à des experts indépendants qui fondent leurs travaux sur des hypothèses et sont amenés à estimer l'effet d'événements futurs, incertains à la date d'acquisition.

#### f) Litiges

Certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles, au regard des incertitudes éventuelles, d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe, comme décrit dans la note 26 « Litiges ».

La direction du Groupe procède au recensement des procédures en cours, revoit régulièrement leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseils internes ou externes participent à l'estimation du risque et à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, sur l'estimation par la direction du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et sur la capacité à estimer de façon fiable le montant associé.

#### g) Résultat opérationnel courant

Le Groupe présente un agrégat intermédiaire, « Résultat opérationnel courant », au sein du résultat opérationnel pour une meilleure lisibilité de la performance opérationnelle.

Ce sous-total inclut notamment la quote-part de résultat net des coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence car elles exercent toutes une activité qui se situe dans le prolongement de l'activité opérationnelle du Groupe.

Ce sous-total exclut les éléments (charges et produits) qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, fréquence et/ou importance relative. Ces charges et produits concernent :

- les pertes de valeur sur écarts d'acquisition, les pertes de valeur ou, le cas échéant, les reprises de pertes de valeur sur actifs incorporels, liés aux programmes, projets ou familles de produits, étant générées par un événement qui modifie de manière substantielle la rentabilité économique des programmes, projets ou famille de produits concernés (ex : diminution significative des volumes prévisionnels, difficultés rencontrées lors de la phase de développement, renégociation d'accords commerciaux, modifications importantes du processus de production...) y compris pour les sociétés mises en équivalence ;
- les plus et moins-values de cessions d'activités ;
- les produits de réévaluation de participations antérieurement détenues dans des activités en cas d'acquisition par étapes ou d'apports à des coentreprises ;
- d'autres éléments inhabituels et matériels dont la nature n'est pas directement liée à l'exploitation courante, notamment les coûts de restructuration.

## NOTE 4 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

### Principaux mouvements de périmètre 2024

#### Acquisitions

##### Acquisition des activités oxygène aéronautique d'Air Liquide

Le 27 février 2024, Safran a finalisé l'acquisition de la société Aerospace & Defense Oxygen System SAS (ADOS) regroupant les activités technologiques aéronautiques oxygène et azote d'Air Liquide.

Cette acquisition permet de compléter la gamme de produits de Safran Aerosystems. Notamment la génération d'oxygène (OBOGS - *On-Board Oxygen Generation Systems*) lui permettra de devenir un acteur de premier plan en se positionnant comme systémier.

L'allocation temporaire du prix d'acquisition est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Juste valeur à la date d'acquisition</b>
Immobilisations	27
Stocks	23
Autres actifs et passifs courants et non courants	7
Trésorerie	2
Dettes financières	(9)
<b>Actif net ADOS</b>	<b>50</b>
<b>Prix d'acquisition des titres</b>	<b>79</b>
<b>Écart d'acquisition provisoire</b>	<b>29</b>

#### Opérations en cours

##### Acquisition des activités d'actionnement et de commandes de vol de Collins Aerospace

Safran a annoncé le 21 juillet 2023 le projet d'acquisition des activités de commandes de vol et d'actionnement de Collins Aerospace, des produits à fort contenu technologique et critiques pour les avions commerciaux et militaires, et les hélicoptères en faisant une offre en numéraire basée sur une valeur d'entreprise de 1,8 milliard de dollars américains.

Cette activité emploie environ 3 700 personnes réparties sur huit sites en Europe (France-Italie-Royaume-Uni) et en Asie, avec des ressources en ingénierie et MRO (maintenance et réparation). Elle devrait générer un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,5 milliard de dollars américains.

Le 20 novembre 2023, Safran avait été informé de la décision du gouvernement italien d'exercer son « Golden Power » et de s'opposer ainsi à la vente à Safran de Microtecnica S.r.l., société regroupant les actifs localisés en Italie.

Le 6 juin 2024, Safran a été informé de la décision du gouvernement italien d'approuver finalement la vente à Safran de Microtecnica S.r.l., société regroupant les actifs concernés en Italie. Le Groupe a pris un certain nombre d'engagements, compatibles avec les objectifs visés par cette acquisition, qui répondent aux préoccupations exprimées dans le décret initial italien du 16 novembre 2023 et fournissent des garanties adéquates pour les intérêts nationaux italiens.

Cette acquisition est consolidée dans les comptes de Safran par intégration globale (100 %) depuis le 1<sup>er</sup> mars 2024 au sein du secteur Équipements aéronautiques, Défense et Aerosystems.

Depuis leur intégration, ces activités ont généré un chiffre d'affaires contributif de 23 millions d'euros et une contribution au résultat opérationnel de 4 millions d'euros.

L'exercice d'allocation du prix d'achat est en cours de réalisation avec nos experts externes. Ils conduisent à la comptabilisation d'un écart d'acquisition provisoire de 29 millions d'euros.

De plus, au Royaume-Uni, le *Secretary of State* a examiné la notification faite en vertu du *National Security and Investment Act* et a informé Safran qu'il ne prendrait aucune autre mesure concernant ce projet d'acquisition ; ce qui constitue une autorisation inconditionnelle.

La finalisation de ce projet d'acquisition demeure par ailleurs soumise à l'obtention d'autres approbations réglementaires, notamment au titre du contrôle des concentrations, et aux conditions de clôture habituelles.

### Rappel des principaux mouvements de périmètre 2023

#### Cessions

##### Cession des activités Safran Cabin Catering et Safran Cabin Cargo

Les activités de Safran Cabin Catering et Safran Cabin Cargo, qui étaient classées en actifs destinés à être cédées au 31 décembre 2022, ont été cédées le 31 mai 2023.

Le résultat de cession de cette opération a été comptabilisé en résultat opérationnel non courant pour un montant de (10) millions d'euros, tenant compte des derniers ajustements de prix intervenus sur le second semestre (cf. note 7 « Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel »).

## Acquisitions

### Acquisition de la société Aubert & Duval

Le 28 avril 2023, AD Holding, détenue à parts égales par Safran, Airbus et Tikehau Ace Capital, a finalisé l'acquisition de la société Aubert & Duval auprès du groupe Eramet.

Au 31 décembre 2023, l'exercice d'allocation du prix d'achat était en cours de réalisation avec l'aide de nos experts externes. L'affectation préliminaire du prix d'acquisition aux actifs et passifs assumés à la juste valeur générait un écart d'acquisition provisoire nul.

Au cours du premier semestre 2024, cet écart d'acquisition a été confirmé.

L'allocation finale du prix d'acquisition est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Juste valeur à la date d'acquisition</b>
Immobilisations	96
Stocks	526
Créances clients	66
Autres actifs	37
Provisions	(178)
Dettes fournisseurs	(282)
Autres passifs	(132)
Position financière nette	45
<b>Actif net d'Aubert &amp; Duval - part du Groupe (100 %)</b>	<b>176</b>
Quote-part d'actif net d'Aubert & Duval hors écart d'acquisition (33,33 %)	58
<b>Prix d'acquisition des titres (quote-part Safran à 33,33 %)</b>	<b>58</b>
<b>Écart d'acquisition</b>	<b>-</b>

### Acquisition des activités de systèmes électriques aéronautiques de Thales

Safran a finalisé et conclu le 2 octobre 2023 l'acquisition de 100 % de l'activité de systèmes électriques aéronautiques de Thales, qui porte sur la conversion, la génération de puissance et les moteurs électriques pour l'aéronautique civile et militaire.

Cette acquisition comprenait, en France, les sociétés Thales Avionics Electrical Systems et Thales Avionics Electrical Motors, implantées sur les sites de Chatou (78), Meru (60), et Conflans-Sainte-Honorine (78), ainsi que les activités de support, de maintenance et de production pour les équipements électriques aéronautiques implantées à Orlando (États-Unis) et à Singapour.

Le transfert du contrôle des activités en France a été réalisé. Celui des activités basées aux États-Unis et à Singapour sera réalisé à l'issue d'une période de transition qui permettra d'obtenir les agréments de certification nécessaires. Le prix payé d'avance pour ces activités a été enregistré en actif financier pour 26,1 millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, l'affectation préliminaire du prix d'acquisition aux actifs et passifs évalués à la juste valeur générait un écart d'acquisition provisoire de 109 millions d'euros.

Au cours du premier semestre 2024, le Groupe a continué à travailler avec ses experts sur l'allocation du prix d'acquisition de ces activités conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

Cette allocation conduit au 30 juin 2024 à constater un écart d'acquisition de 27 millions d'euros.

L'allocation du prix d'acquisition est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Juste valeur à la date d'acquisition</b>
Immobilisations incorporelles	199
Immobilisations corporelles et droits d'utilisation	38
Stocks	63
Autres actifs et passifs courants et non courants	(182)
Position financière nette	5
Impôts différés passifs	(24)
<b>Actif net</b>	<b>99</b>
<b>Prix d'acquisition des titres</b>	<b>126</b>
<b>Écart d'acquisition</b>	<b>27</b>

## NOTE 5 INFORMATION SECTORIELLE

### Secteurs présentés

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel reflète les différentes activités de Safran.

Les secteurs opérationnels du Groupe correspondent aux regroupements de filiales autour des filiales de rang 1 (« paliers »), ces paliers étant organisés autour de la nature des produits vendus et des services rendus.

Safran organise son pilotage opérationnel autour de trois secteurs opérationnels qui agissent dans des domaines d'activités cohérents caractérisés par leurs produits et leurs marchés.

### Secteur Propulsion aéronautique et spatiale

Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de propulsion et des transmissions de puissance mécanique pour une large gamme d'applications : avions commerciaux, avions militaires de combat, d'entraînement et de transport, hélicoptères civils et militaires, drones. Ce secteur comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

### Secteur Équipements aéronautiques, Défense et Aerosystems

Le Groupe couvre l'ensemble du cycle de vie des équipements et sous-systèmes destinés aux avions et aux hélicoptères civils et militaires.

Il est présent dans les systèmes d'atterrissage et de freinage, dans les nacelles et inverseurs, dans l'avionique (commandes de vol et systèmes d'information embarqués), dans les systèmes de sécurité (toboggans d'évacuation, masques à oxygènes), dans les calculateurs embarqués et systèmes de carburant.

Il est également présent dans les différentes étapes de la chaîne électrique, les systèmes de gestion de la puissance électrique et les services d'ingénierie associés.

Enfin, il regroupe toutes les activités destinées aux marchés de la défense navale et terrestre : équipements optroniques et viseurs, navigation et capteurs, modernisation du combattant et drones.

Ce secteur comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

### Secteur Aircraft Interiors

Cette activité rassemble les activités liées au marché BFE (*Buyer Furnished Equipment*), dont les clients directs sont essentiellement les compagnies aériennes. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise notamment des sièges passagers (toutes classes : première, affaire, économique) et d'équipages ainsi que des intérieurs de cabine complets, coffres à bagages, séparateurs de classe, panneaux d'habillage, solutions de réaménagement de cabines, systèmes de réfrigération, *galley*s, inserts et trolleys, etc.

Elle inclut également les équipements complexes des cabines et les solutions axées sur le confort passager (distribution d'eau sanitaire et blocs toilettes, systèmes de ventilation ainsi que des systèmes de divertissement à bord IFEC - *In-Flight Entertainment and Connectivity*).

### Holding et autres

Sous la terminologie « Holding et autres », le Groupe regroupe les activités propres à Safran et aux holdings dans certains pays.

### Mesure de la performance des secteurs présentés

Afin de mieux permettre le suivi et la comparabilité de ses performances opérationnelles et financières, le Groupe établit, en complément de ses comptes consolidés, un compte de résultat ajusté et présente dans son rapport de gestion des indicateurs-clés définis comme suit :

- **le chiffre d'affaires ajusté** correspond au chiffre d'affaires corrigé de la revalorisation par devise du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert intégrant le cours de change effectivement obtenu sur la période dans le cadre des stratégies de couvertures et incluant les primes sur options dénouées ;
- **le résultat opérationnel courant (ROC) ajusté** correspond au résultat opérationnel courant corrigé (i) des écritures enregistrées dans le cadre des regroupements d'entreprises (effets de revalorisation des actifs et amortissement / dépréciations des actifs évalués dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition selon la norme IFRS 3), (ii) des incidences de la valorisation des instruments dérivés de change afin de rétablir la substance économique réelle de la stratégie globale de couverture du risque de change du Groupe (ainsi, le chiffre d'affaires net des achats en devises est valorisé au cours de change effectivement obtenu sur la période, intégrant le coût de mise en œuvre de la stratégie de couverture) ;
- **le résultat net ajusté** correspond au résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère, corrigé des éléments évoqués ci-dessus et de la neutralisation de la totalité des variations de juste valeur des instruments dérivés de change afférentes aux flux des périodes futures.

Les variations d'impôts différés résultant de ces éléments sont aussi ajustées.

Les informations présentées par secteur dans les tableaux page 8 sont intégrées dans celles présentées au Directeur Général, qui, conformément à l'organisation de la gouvernance du Groupe, a été identifié comme le « Principal Décideur Opérationnel » aux fins d'évaluation de la performance des secteurs d'activité et d'allocation des ressources entre ces différentes activités.

La mesure de performance de chaque secteur d'activité, telle que revue par le Directeur Général, est fondée sur les données ajustées contributives telles qu'explicitées dans le préambule (cf. page 4).

Les données par secteur d'activité suivent les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les comptes consolidés (cf. note 2 du § 3.1 du document d'enregistrement universel 2023) à l'exception des retraitements opérés pour les données ajustées (cf. préambule - page 4).

Les cessions intersecteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Le cash-flow libre représente le solde des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles après déduction des décaissements liés aux investissements incorporels et corporels.

Les éléments chiffrés de l'information sectorielle 2023 et 2024 sont présentés ci-après :

## Information sectorielle

### Au 30 juin 2024

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Équipements aéronautiques, Défense et Aerosystems	Aircraft Interiors	Total secteurs opérationnels	Holding & autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
<b>Chiffre d'affaires</b>	6 461	5 170	1 411	13 042	5	13 047	157	-	13 204
<b>Résultat opérationnel courant</b>	1 285	657	10	1 952	22	1 974	160	(166)	1 968
Autres produits et charges opérationnels non courants	1	(12)	(9)	(20)	(4)	(24)	-	-	(24)
<b>Résultat opérationnel</b>	1 286	645	1	1 932	18	1 950	160	(166)	1 944
<b>Cash-flow libre</b>	1 355	105	(135)	1 325	138	1 463	-	-	1 463

### Au 30 juin 2023

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Équipements aéronautiques, Défense et Aerosystems	Aircraft Interiors	Total secteurs opérationnels	Holding & autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
<b>Chiffre d'affaires</b>	5 677	4 100	1 163	10 940	5	10 945	184	-	11 129
<b>Résultat opérationnel courant</b>	1 051	466	(100)	1 417	(20)	1 397	175	(166)	1 406
Autres produits et charges opérationnels non courants	(5)	(7)	(38)	(50)	(7)	(57)	-	-	(57)
<b>Résultat opérationnel</b>	1 046	459	(138)	1 367	(27)	1 340	175	(166)	1 349
<b>Cash-flow libre</b>	1 498	(42)	(192)	1 264	199	1 463	-	-	1 463

## Chiffre d'affaires en données ajustées

(en millions d'euros)	30.06.2023	30.06.2024
<b>PROPULSION AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE</b>		
Première monte, produits et prestations associés	2 244	2 274
Services	3 292	4 030
Ventes d'études	68	88
Autres	73	69
<b>Sous-total</b>	<b>5 677</b>	<b>6 461</b>
<b>ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES, DÉFENSE ET AEROSYSTEMS</b>		
Première monte, produits et prestations associés	2 251	2 952
Services	1 674	2 018
Ventes d'études	121	139
Autres	54	61
<b>Sous-total</b>	<b>4 100</b>	<b>5 170</b>
<b>AIRCRAFT INTERIORS</b>		
Première monte, produits et prestations associés	754	862
Services	400	531
Ventes d'études	9	18
Autres	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>1 163</b>	<b>1 411</b>
<b>HOLDING ET AUTRES</b>		
Ventes d'études et autres	5	5
<b>Sous-total</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 945</b>	<b>13 047</b>

## Information par zone géographique

Au 30 juin 2024

(en millions d'euros)	France	Europe (Hors France)	Amériques <sup>(1)</sup>	Asie-Océanie	Afrique-Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	2 493	3 030	4 365	2 019	1 140	13 047	157	13 204
En %	19 %	23 %	34 %	15 %	9 %			

(1) Le chiffre d'affaires des États-Unis est de 3 445 millions d'euros et représente 26 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Au 30 juin 2023

(en millions d'euros)	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie-Océanie	Afrique-Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	2 270	2 651	3 911	1 283	830	10 945	184	11 129
En %	21 %	24 %	36 %	11 %	8 %			

## NOTE 6 Chiffre d'affaires

## Ventilation du chiffre d'affaires par activités

Au 30 juin 2024

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Équipements aéronautiques, Défense et Aerosystems	Aircraft Interiors	Holding et autres	Total
<b>NATURE DE BIENS / SERVICES</b>					
Première monte et vente d'équipements	2 317	2 970	863	-	6 150
Services	4 107	2 030	532	-	6 669
Ventes d'études	90	140	18	1	249
Autres	70	61	1	4	136
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>6 584</b>	<b>5 201</b>	<b>1 414</b>	<b>5</b>	<b>13 204</b>
<b>RYTHME DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>					
À un moment précis	5 201	4 623	1 402	5	11 231
À l'avancement	1 383	578	12	-	1 973
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>6 584</b>	<b>5 201</b>	<b>1 414</b>	<b>5</b>	<b>13 204</b>

Au 30 juin 2023

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Équipements aéronautiques, Défense et Aerosystems	Aircraft Interiors	Holding et autres	Total
<b>NATURE DE BIENS/SERVICES</b>					
Première monte et vente d'équipements	2 291	2 265	755	-	5 311
Services	3 359	1 683	403	-	5 445
Ventes d'études	70	122	8	1	201
Autres	97	67	4	4	172
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>5 817</b>	<b>4 137</b>	<b>1 170</b>	<b>5</b>	<b>11 129</b>
<b>RYTHME DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>					
À un moment précis	4 742	3 636	1 160	5	9 543
À l'avancement	1 075	501	10	-	1 586
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>5 817</b>	<b>4 137</b>	<b>1 170</b>	<b>5</b>	<b>11 129</b>

Le chiffre d'affaires est ventilé selon quatre natures de ventes qui reflètent au mieux les principales activités de l'entreprise :

### Les ventes de première monte et les ventes d'équipements

Ces ventes reflètent les quantités livrées au titre des contrats ou des programmes avion, hélicoptère et défense ainsi que les financements contractuels reçus des clients pour le développement de ces produits.

### Les services qui regroupent la livraison des pièces de rechange et les contrats de maintenance

Ces ventes sont conditionnées par les réparations et l'entretien des flottes des compagnies aériennes ou des clients hélicoptères. Leur regroupement est lié à la nature des services rendus et aux volumes qui sont moins prédictibles car dépendants de l'état des flottes des compagnies aériennes.

### Les ventes d'études et de développement

Ces activités de développement, qui constituent des obligations de prestation distinctes, font l'objet de contrats fermes. Ce sont des activités bien spécifiques réalisées sur des projets/programmes donnés.

### Les activités diverses regroupées dans « Autres »

En ce qui concerne le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires, il est précisé pour chacun des secteurs d'activité.

Le chiffre d'affaires reconnu « à un moment précis » est très prédominant dans le Groupe.

Le chiffre d'affaires reconnu « à l'avancement » concerne majoritairement les activités liées aux contrats de service et de support dans le secteur Propulsion et dans les activités aéronautiques au sein du secteur Équipements aéronautiques, Défense et Aerosystems.

Il intègre aussi les activités liées aux contrats qui sont traités comme une obligation de prestation globale.

## NOTE 7 Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel

### Autres produits

(en millions d'euros)	30.06.2023	30.06.2024
Crédit impôt recherche	77	88
Autres subventions d'exploitation <sup>(1)</sup>	136	100
Autres produits d'exploitation	13	20
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>226</b>	<b>208</b>

(1) Dont 93 millions d'euros de subventions au titre de la Recherche et Technologie en 2024 (128 millions d'euros en 2023).

### Consommations de l'exercice

Les consommations de l'exercice se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2023	30.06.2024
Fournitures, matières premières et autres	(2 526)	(2 953)
Marchandises	(95)	(117)
Variation de stocks	312	426
Coûts des contrats	79	85
Sous-traitance	(2 607)	(2 800)
Achats non stockés	(355)	(380)
Services extérieurs	(1 514)	(2 083)
<b>CONSOUMATIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>(6 706)</b>	<b>(7 822)</b>

### Frais de personnel

(en millions d'euros)	30.06.2023	30.06.2024
Salaires et traitements	(2 167)	(2 493)
Charges sociales	(830)	(973)
Participation des salariés	(96)	(125)
Intéressement	(98)	(107)
Abondement	(44)	(49)
Forfait social	(44)	(69)
Autres coûts sociaux	(88)	(116)
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>(3 367)</b>	<b>(3 932)</b>

## Dotations nettes aux amortissements et provisions

(en millions d'euros)	30.06.2023	30.06.2024
<b>DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS</b>		
■ immobilisations incorporelles	(322)	(341)
■ immobilisations corporelles	(279)	(291)
■ droits d'utilisation d'actifs	(52)	(60)
<b>Total dotations nettes aux amortissements <sup>(1)</sup></b>	<b>(653)</b>	<b>(692)</b>
<b>Total dotations nettes aux provisions</b>	<b>44</b>	<b>(73)</b>
<b>DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>	<b>(609)</b>	<b>(765)</b>

(1) Dont amortissements des actifs valorisés à la juste valeur lors de la fusion Sagem SA/Snecma : (21) millions d'euros au 30 juin 2024 contre (19) millions d'euros au 30 juin 2023, lors de l'acquisition de l'ex Zodiac Aerospace : (91) millions d'euros au 30 juin 2024 contre (104) millions d'euros au 30 juin 2023 et lors des autres acquisitions : (43) millions d'euros au 30 juin 2024 contre (31) millions d'euros au 30 juin 2023.

## Dépréciations d'actifs

(en millions d'euros)	Dotations		Reprises	
	30.06.2023	30.06.2024	30.06.2023	30.06.2024
Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs	(2)	(1)	8	1
Actifs financiers	(2)	-	1	2
Coûts des contrats	(13)	-	-	9
Stocks et en-cours de production	(213)	(298)	142	372
Créances	(60)	(43)	35	14
Actifs sur contrats	-	-	-	-
<b>DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS</b>	<b>(290)</b>	<b>(342)</b>	<b>186</b>	<b>398</b>

## Autres produits et charges opérationnels courants

(en millions d'euros)	30.06.2023	30.06.2024
Plus et moins-values de cessions d'actifs	(5)	2
Redevances, brevets et licences	(4)	(9)
Pertes sur créances irrécouvrables	(6)	(1)
Autres produits et charges d'exploitation	55	68
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS</b>	<b>40</b>	<b>60</b>

## Autres produits et charges opérationnels non courants

(en millions d'euros)	30.06.2023	30.06.2024
Résultats de cession d'activités	(1)	-
Pertes de valeur nettes des reprises sur actifs	(35)	(10)
Autres éléments inhabituels	(21)	(14)
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS</b>	<b>(57)</b>	<b>(24)</b>

La perte de valeur relative à une dépréciation d'actif incorporel pour (10) millions d'euros concerne un programme aéronautique du secteur Équipements aéronautiques, Défense et Aerosystems.

Les autres éléments inhabituels pour (14) millions d'euros correspondent à :

- des coûts de restructuration comprenant des plans d'adaptation et des coûts de fermeture de site pour (8) millions d'euros ;
- des coûts de transaction et d'intégration pour (6) millions d'euros.

## NOTE 8 RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	30.06.2023	30.06.2024
Charges financières liées aux passifs financiers portant intérêts	(61)	(57)
Produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie	103	141
<b>Coût de la dette nette</b>	<b>42</b>	<b>84</b>
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de change	1 272	(1 681)
Perte ou gain de change	(162)	(255)
Écart de change net sur les provisions	13	(25)
<b>Résultat financier lié au change</b>	<b>1 123</b>	<b>(1 961)</b>
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de taux d'intérêt	-	1
Plus ou moins-values de cession d'actifs financiers	(1)	9
Variation de valeur des actifs à la juste valeur par résultat	6	3
Dividendes reçus	-	1
Composante financière de la charge IAS 19	(9)	(9)
Effets de la désactualisation	(1)	(1)
Autres	5	(3)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 165</b>	<b>(1 876)</b>
■ Dont charges financières	(234)	(2 031)
■ Dont produits financiers	1 399	155

Au 30 juin 2024, la perte liée aux dérivés de couverture de change de (1 681) millions d'euros est constituée des variations de juste valeur des dérivés de change afférents aux flux opérationnels qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures.

La juste valeur du portefeuille reflète la valeur immédiate de liquidation du portefeuille au cours de clôture de la période (1,0695 USD pour 1 euro) à comparer au cours moyen du portefeuille. La variation de cette juste valeur est théorique pour le Groupe car les couvertures de change ont vocation à être dénouées lors des encaissements futurs de dollars.

La perte de change de (255) millions d'euros inclut :

- une perte de change de (161) millions d'euros correspondant au résultat du dénouement des dérivés de change affectés aux flux d'exploitation qui sont comptabilisés en résultat sur la période. Cette perte de change traduit l'écart entre le cours garanti par les dérivés de change dénoués EUR/USD (1,12 USD pour 1 euro) et la parité EUR/USD effectivement constatée sur la période ;
- une perte de change de (94) millions d'euros découlant principalement de la revalorisation d'éléments monétaires au cours de clôture.

L'écart de change net sur les provisions libellées en USD de (25) millions d'euros concerne la branche Propulsion et découle de l'évolution de la parité EUR/USD entre le cours d'ouverture (1,0855 USD pour 1 euro au 31 décembre 2023) et le cours de clôture (1,0695 USD pour 1 euro au 30 juin 2024) sur le fonds de provisions à l'ouverture.

## NOTE 9 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt du Groupe (courant et différé) est calculé en utilisant les taux annuels projetés dans chaque juridiction fiscale du Groupe et corrigés des principales différences permanentes.

Le taux d'impôt sur les sociétés projeté au 30 juin 2024 pour le calcul du taux effectif d'impôt des entités françaises est de 25,83 %.

Le produit d'impôt au 30 juin 2024 est de 38 millions d'euros.

Au premier semestre 2024, la variation de juste valeur des dérivés de change non dénoués génère un produit d'impôt différé de 440 millions d'euros.

Au premier semestre 2023, la variation de juste valeur des dérivés de change non dénoués générerait une charge d'impôt différé de 323 millions d'euros.

## NOTE 10 RÉSULTAT PAR ACTION

	Index	30.06.2023	30.06.2024
<b>NUMÉRATEUR</b> (en millions d'euros)			
Résultat net part du Groupe	(a)	1 863	57
Résultat net dilué part du Groupe	(a')	1 863	58
<b>DÉNOMINATEUR</b> (en titres)			
Nombre total de titres	(b)	427 260 541	427 260 541
Nombre de titres d'autocontrôle	(c)	9 635 407	6 881 845
Nombre de titres hors autocontrôle	(d)=(b-c)	417 625 134	420 378 696
Nombre moyen pondéré de titres (hors autocontrôle)	(d')	420 447 865	424 913 983
Actions ordinaires potentiellement dilutives	(e)	14 086 486	12 866 187
Nombre moyen pondéré de titres après dilution	(f)=(d'+e)	434 534 351	437 780 170
<b>RATIO : RÉSULTAT PAR ACTION</b> (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte) <sup>(1)</sup>	(g)=(a*1 million)/(d')	4,43	0,13
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte) <sup>(1)</sup>	(h)=(a'*1 million)/(f)	4,29	0,13

(1) Conformément à la norme IAS 33, lorsque le résultat par action de base est négatif, le résultat par action dilué est identique à celui du résultat de base.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice. Les actions d'autocontrôle ne sont pas considérées comme des actions en circulation et viennent donc minorer le nombre d'actions prises en compte pour le calcul du résultat net par action.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de toutes les actions potentielles et dilutives.

Pour le Groupe, au 30 juin 2024, les seuls instruments potentiellement dilutifs sont les obligations émises par le Groupe dans le cadre d'options de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE 2021-2028 : cf. note 18.d « Émission d'obligations convertibles ») ainsi que l'Attribution Gratuite d'Actions (cf. note 18.c « Paiements fondés sur des actions propres »).

## NOTE 11 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2023 Net	Variation de périmètre <sup>(1)</sup>	Dépréciation	Ajustement de prix et d'affectation des actifs et passifs identifiables <sup>(2)</sup>	Effet des variations de change et autres	30.06.2024 Net
Safran Aircraft Engines	392	-	-	-	-	392
Safran Helicopter Engines	306	-	-	-	-	306
Safran Aero Boosters	47	-	-	-	-	47
Divers Propulsion	1	-	-	-	-	1
Safran Electronics & Défense	613	-	-	-	-	613
Safran Nacelles	213	-	-	-	-	213
Safran Engineering Services	74	-	-	-	-	74
Safran Electrical & Power	811	-	-	(82)	9	738
Safran Landing Systems	190	-	-	-	-	190
Safran Aerosystems	725	29	-	-	-	754
Safran Seats	588	-	-	-	-	588
Safran Cabin	746	-	-	-	25	771
<b>ÉCARTS D'ACQUISITION</b>	<b>4 706</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>(82)</b>	<b>34</b>	<b>4 687</b>

(1) L'acquisition de la société ADOS conduit à la comptabilisation d'un écart d'acquisition provisoire de 29 millions d'euros (cf. note 4 « Évolution de périmètre »).

(2) L'allocation du prix d'acquisition de Thales Avionics Electrical Systems génère une diminution des écarts d'acquisition de l'UGT « Safran Electrical & Power » de (82) millions d'euros (cf. note 4 « Évolution de périmètre »).

Safran a effectué au 30 juin 2024 une revue de ses unités génératrices de trésorerie (UGT). Le Groupe a recherché l'existence d'indices, internes ou externes, de perte de valeur au niveau de ses UGT.

Bien que subsistent certaines tensions sur la *supply chain*, le Groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur sauf sur l'UGT Safran Seats.

L'UGT Safran Seats présente à fin juin 2024 un résultat opérationnel proche de l'équilibre mais un écart défavorable par rapport à sa trajectoire de génération de cash qui s'explique par des retards de production et de certification. Un test de dépréciation a donc été réalisé.

Une analyse des déviations constatées sur le premier semestre 2024 par rapport au budget de l'année a été menée avec les éléments disponibles à date.

En l'absence d'un nouveau plan moyen terme disponible au 30 juin 2024, les flux de trésorerie ont été revus pour tenir compte de ces retards.

Les aléas sur la génération de cash pris en compte dans les flux prévisionnels du test de dépréciation 2023 ont été maintenus afin de couvrir des risques dans l'exécution des plans de redressement.

La méthode d'évaluation de la valeur d'utilité est cohérente avec celle utilisée au 31 décembre 2023.

L'évaluation de cette valeur d'utilité au 30 juin 2024 a été réalisée avec les hypothèses suivantes :

- les flux de trésorerie prévisionnels sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs dans chaque UGT. Elle est estimée à 10 ans ;
- les prévisions sont celles du plan à moyen terme élaboré au cours du second semestre 2023 pour les quatre prochaines années puis se basent, pour les six années suivantes, sur les meilleures estimations des activités de plus long terme. Elles prennent en compte les commandes et programmes de livraisons, les cadences avions, les perspectives IATA, les impacts de la décarbonation et toute autre information disponible ;

- les prévisions tiennent compte des données économiques générales, de taux d'inflation spécifiques par zones géographiques, d'un cours du dollar US en fonction des informations de marché disponibles et d'hypothèses macroéconomiques à moyen et long terme ;
- le taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale a été fixé à 2,5 % (2,5 % en 2023) ;
- le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 8,5 % après impôts (8,5 % en 2023) appliqué à des flux de trésorerie après impôts ;
- concernant le dollar US, il a été utilisé un cours couvert entre 1,12 et 1,14 par euro pour les années 2024 à 2027. Cette hypothèse de cours a été déterminée en tenant compte du portefeuille de devises de couverture de change disponible (cf. note 23 « Gestion des risques de marché et dérivés »). Pour une période dite intermédiaire couvrant les trois années post-PMT, un taux qui correspond à la meilleure estimation de la capacité de Safran à se couvrir à cet horizon de 1,20 est retenu. Au-delà, un taux de 1,25 est retenu.

Il résulte de ce test que la valeur recouvrable de l'UGT Safran Seats est équivalente à la valeur de son actif net, y compris l'écart d'acquisition inscrit à l'actif du Groupe.

Une étude de sensibilité a été réalisée en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- variation du cours de l'euro / dollar US de +/- 5 % ;
- variation du taux d'actualisation de référence retenu de + 0,5 % ;
- variation du taux de croissance à l'infini de - 0,5 %.

L'hypothèse la plus défavorable serait une variation du taux d'actualisation de + 0,5 % et conduirait à une dépréciation avant impôt de (115) millions d'euros de la valeur de l'UGT Safran Seats.

Pour mémoire, au 31 décembre 2023, une dépréciation de l'écart d'acquisition de l'UGT Safran Seats avait été comptabilisée dans les comptes pour (177) millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, une dépréciation de (150) millions d'euros avait été constatée sur l'UGT Safran Cabin. Le plan de redressement de l'activité est en ligne avec le budget de l'année et ne présente pas d'indice de perte de valeur au 30 juin 2024.

## NOTE 12 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2023			30.06.2024		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Programmes aéronautiques	2 325	(1 953)	372	2 325	(1 987)	338
Frais de développement	7 528	(3 605)	3 923	7 724	(3 770)	3 954
Accords commerciaux	913	(297)	616	916	(316)	600
Logiciels	831	(738)	93	876	(757)	119
Marques <sup>(1)</sup>	721	-	721	721	-	721
Relations commerciales	1 924	(847)	1 077	2 105	(924)	1 181
Technologies	1 264	(828)	436	1 323	(885)	438
Autres	984	(392)	592	1 025	(408)	617
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>16 490</b>	<b>(8 660)</b>	<b>7 830</b>	<b>17 015</b>	<b>(9 047)</b>	<b>7 968</b>

(1) N'étant pas amorties, les marques donnent lieu à un test de dépréciation sur la base des UGTs qu'elles servent.

L'évolution de la valeur des autres immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
<b>Autres immobilisations incorporelles au 31.12.2023</b>	<b>16 490</b>	<b>(8 660)</b>	<b>7 830</b>
Capitalisation des frais de R&D <sup>(1)</sup>	152	-	152
Capitalisation des autres immobilisations incorporelles	34	-	34
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	32	-	32
Sorties et cessions	(7)	4	(3)
Dotations aux amortissements	-	(341)	(341)
Dépréciations en résultat	-	(9)	(9)
Reclassement	12	-	12
Variations de périmètre	227	-	227
Écart de change	75	(41)	34
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 30.06.2024</b>	<b>17 015</b>	<b>(9 047)</b>	<b>7 968</b>

(1) Dont 1 million d'euros d'intérêts capitalisés sur les frais de R&D au 30 juin 2024 (3 millions d'euros au 30 juin 2023).

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en résultat opérationnel courant pour la période, y compris charges d'amortissement, est de 728 millions d'euros (678 millions d'euros au 30 juin 2023). Ce montant ne tient pas compte du crédit d'impôt recherche et des autres subventions d'exploitation comptabilisés en résultat en « Autres produits » (cf. note 7 « Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel »).

Les dotations aux amortissements de la période incluent un montant de (150) millions d'euros lié à la revalorisation des actifs incorporels dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Les tests de dépréciation des actifs affectés aux programmes, projets ou familles de produits réalisés au 30 juin 2024 ont été menés conformément à la méthodologie décrite dans la note 2.m du § 3.1 du Document d'Enregistrement Universel 2023.

Les flux de trésorerie futurs attendus ont été actualisés des informations disponibles à date. Ces flux ont été actualisés avec un taux de base de 8,5 % majoré d'une prime de risque en fonction des programmes testés.

Les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2024 ont conduit à constater une dépréciation d'un actif incorporel dans le cadre d'un programme aéronautique pour un montant de 10 millions d'euros comptabilisée en résultat opérationnel non courant.

Les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2023 avaient conduit à constater une dépréciation des actifs incorporels dans le cadre de différents programmes aéronautiques pour un montant de 35 millions d'euros comptabilisée en résultat opérationnel non courant, dépréciation principalement liée aux sanctions en Russie.

## NOTE 13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2023			30.06.2024		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Terrains	230	-	230	232	-	232
Constructions	2 398	(1 367)	1 031	2 455	(1 429)	1 026
Installations techniques, matériels et outillages industriels	6 993	(5 121)	1 872	7 273	(5 305)	1 968
Immobilisations en cours, avances et acomptes	766	(44)	722	891	(43)	848
Agencement et aménagement de terrains	89	(52)	37	92	(55)	37
Constructions sur sol d'autrui	90	(48)	42	93	(50)	43
Matériels informatiques et autres	751	(564)	187	799	(591)	208
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>11 317</b>	<b>(7 196)</b>	<b>4 121</b>	<b>11 835</b>	<b>(7 473)</b>	<b>4 362</b>

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
<b>Immobilisations corporelles au 31.12.2023</b>	<b>11 317</b>	<b>(7 196)</b>	<b>4 121</b>
Immobilisations générées en interne	50	-	50
Acquisitions	460	-	460
Sorties et cessions	(35)	32	(3)
Dotations aux amortissements <sup>(1)</sup>	-	(291)	(291)
Reclassement	(25)	9	(16)
Variations de périmètre	21	(1)	20
Écart de change	47	(26)	21
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 30.06.2024</b>	<b>11 835</b>	<b>(7 473)</b>	<b>4 362</b>

(1) Dont (5) millions d'euros liés à la revalorisation des actifs corporels dans le cadre de l'acquisition de l'ex-Zodiac Aerospace.

## NOTE 14 LOCATIONS

### a) Droits d'utilisation d'actifs

Les droits d'utilisation d'actifs se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2023			30.06.2024		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Droits d'utilisation immobiliers	934	(367)	567	1 021	(410)	611
Droits d'utilisation matériels de transport	13	(5)	8	16	(5)	11
Droits d'utilisation autres actifs	21	(14)	7	51	(14)	37
<b>DROITS D'UTILISATION</b>	<b>968</b>	<b>(386)</b>	<b>582</b>	<b>1 088</b>	<b>(429)</b>	<b>659</b>

L'évolution de la valeur des droits d'utilisation d'actifs s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
<b>Droits d'utilisation au 31.12.2023</b>	<b>968</b>	<b>(386)</b>	<b>582</b>
Augmentation des droits d'utilisation	129	-	129
Sorties et cessions	(22)	19	(3)
Dotations aux amortissements	-	(60)	(60)
Reclassement	(1)	-	(1)
Variations de périmètre	8	-	8
Écart de change	6	(2)	4
<b>DROITS D'UTILISATION AU 30.06.2024</b>	<b>1 088</b>	<b>(429)</b>	<b>659</b>

### b) Dette de location

Au 30 juin 2024, les échéances des dettes de location sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2023	30.06.2024
Échéances en :		
■ N+1	111	121
■ N+2 à N+5	296	345
■ Au-delà de 5 ans	173	193
<b>TOTAL</b>	<b>580</b>	<b>659</b>

### c) Montants relatifs aux locations présentés au compte de résultat

Au 30 juin 2024, les charges de location comptabilisées en résultat opérationnel (cf. note 7 « Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel ») dans le poste « services extérieurs » se montent à 90 millions d'euros. Ces charges ne sont pas retraitées du fait de l'application des exemptions prévues par la norme IFRS 16 (locations inférieures à 12 mois, locations d'actifs de faible valeur ou accords de licence type licences informatiques).

Au 30 juin 2024, les charges d'intérêts relatives aux dettes de location comptabilisées dans le poste « coût de la dette nette » du résultat financier se montent à 6 millions d'euros (cf. note 8 « Résultat financier »).

### d) Montants relatifs aux locations présentés dans le tableau des flux de trésorerie

Au 30 juin 2024, les décaissements relatifs aux contrats de location comptabilisés dans le tableau des flux de trésorerie s'élevaient à (67) millions d'euros au titre du remboursement de dettes de location (ligne Flux de trésorerie provenant des activités de financement), montant auquel il faut ajouter le paiement des intérêts sur dettes de location qui sont inclus dans la ligne Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

## NOTE 15 ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Les actifs financiers comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31.12.2023			30.06.2024		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres de participation non consolidés			383			458
Autres actifs financiers	960	(76)	884	1 055	(76)	979
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			<b>1 267</b>			<b>1 437</b>

Les titres de participation non consolidés sont évalués à la juste valeur par résultat.

Les autres actifs financiers sont évalués au coût amorti.

Le Groupe a examiné la valeur des autres actifs financiers, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur.

### Autres actifs financiers

Ils se composent de :

(en millions d'euros)	31.12.2023	30.06.2024
Avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées	142	206
Prêts sociaux	33	35
Dépôts et cautionnements	21	23
Placements ne répondant pas au critère de trésorerie et équivalent de trésorerie	415	415
Autres	273	300
<b>AUTRES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>884</b>	<b>979</b>
■ Non courant	<b>614</b>	<b>754</b>
■ Courant	<b>270</b>	<b>225</b>

Les avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées sont des avances renouvelables.

Les autres actifs financiers évoluent ainsi :

(en millions d'euros)	
<b>Autres actifs financiers au 31.12.2023</b>	<b>884</b>
Augmentation	85
Diminution	(28)
Effet des variations de change	2
Reclassement	38
Variation de périmètre	(2)
<b>AUTRES ACTIFS FINANCIERS AU 30.06.2024</b>	<b>979</b>

La juste valeur des autres actifs financiers est proche de la valeur nette comptable.

## NOTE 16 PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

La part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2023	30.06.2024
ArianeGroup	1 240	1 202
Autres co-entreprises	688	721
<b>TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>1 928</b>	<b>1 923</b>

L'évolution du poste des titres mis en équivalence se présente comme suit :

(en millions d'euros)	
<b>Titres mis en équivalence au 31.12.2023</b>	<b>1 928</b>
Quote-part de résultat net de ArianeGroup	(38)
Quote-part de résultat net des autres co-entreprises	89
Dividendes reçus des co-entreprises	(14)
Écart de change	33
Autres variations <sup>(1)</sup>	(75)
<b>TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE AU 30.06.2024</b>	<b>1 923</b>

(1) Principalement liées à la neutralisation de la quote-part de marges internes.

Les engagements hors bilan du Groupe vis-à-vis des co-entreprises sont présentés en note 24 « Parties liées ».

Le Groupe détient les participations dans les co-entreprises suivantes comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La répartition par secteur opérationnel est la suivante :

### Secteur Propulsion aéronautique et spatiale :

- CFM Materials LP : négoce de pièces d'occasion de CFM56 ;
- Shannon Engine Support Ltd : location aux compagnies aériennes de moteurs, modules, équipements et outillages CFM56 et LEAP ;
- Initium Aerospace : Conception, fabrication de groupes auxiliaires de puissance ;
- ArianeGroup et ses filiales : lanceurs spatiaux et activités militaires ;
- AD Holding et ses filiales : aciers spéciaux et superalliages ;
- Roxel SAS : holding ;
- Roxel France SA : motoriste de missiles tactiques ;
- Roxel Ltd : motoriste de missiles tactiques.

### Secteurs Équipements aéronautiques, Défense et Aerosystems :

- Fadec International LLC : équipements et systèmes de régulation numérique de turbomachines ;
- HMS Laser : Holding et sa filiale Cilas : fabrication de lasers militaires ;
- Lynred : fabrication de détecteurs infrarouges ;
- Safran Martin-Baker France : fabrication de sièges éjectables ;
- SAIFEI : câblage électrique ;
- Xi'an Cea Safran Landing Systems Co., Ltd : Maintenance de trains d'atterrissage ;
- A-Pro : réparation de trains d'atterrissage pour avions régionaux et avions d'affaires.

### Secteur Aircraft Interiors :

- EZ Air Interior Ltd : Fabrication d'intérieurs de cabines.

ArianeGroup est la seule co-entreprise significative du Groupe.

Les informations financières résumées pour ArianeGroup sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2023	30.06.2024
Actifs non courants	1 667	1 629
Actifs courants	7 362	8 004
<i>dont : Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	1 219	1 068
Passifs non courants	(1 116)	(1 093)
<i>dont : passifs financiers non courants</i>	(334)	(323)
Passifs courants	(8 155)	(8 841)
<i>dont : passifs financiers courants</i>	(85)	(61)
Intérêts minoritaires	16	21
<b>Actif net d'ArianeGroup hors écart d'acquisition et allocation du prix d'acquisition - Part du Groupe (100 %)</b>	<b>(226)</b>	<b>(280)</b>
Quote-part net ArianeGroup hors écart d'acquisition et allocation du prix d'acquisition (50 %)	(113)	(140)
Allocation du prix d'acquisition net d'impôts différés	179	168
<b>Quote-part Safran - Actif net d'ArianeGroup</b>	<b>66</b>	<b>28</b>
<b>Écart d'acquisition</b>	<b>1 174</b>	<b>1 174</b>
<b>VALEUR COMPTABLE DE LA PARTICIPATION DANS ARIANEGROUP</b>	<b>1 240</b>	<b>1 202</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2023	30.06.2024
<b>Résultat net - Part du Groupe ArianeGroup</b>	<b>(9)</b>	<b>(54)</b>
Autres éléments du résultat global	1	0
<b>Total du résultat global - Part du Groupe ArianeGroup</b>	<b>(8)</b>	<b>(53)</b>
Résultat net - Quote-part Safran	(4)	(27)
Amortissements de l'allocation du prix d'acquisition net d'impôts différés	(12)	(11)
<b>Quote-part Safran - Résultat net d'ArianeGroup</b>	<b>(16)</b>	<b>(38)</b>
Autres éléments du résultat global - Quote-part Safran	-	-
<b>QUOTE-PART SAFRAN - RÉSULTAT GLOBAL D'ARIANEGROUP</b>	<b>(16)</b>	<b>(38)</b>

ArianeGroup n'a versé aucun dividende sur l'exercice 2024.

Le vol inaugural de son lanceur Ariane 6 a eu lieu le 9 juillet 2024.

Le test de dépréciation sur la valeur des titres mis en équivalence a été actualisé par la Société avec les éléments disponibles au 30 juin 2024.

Le taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale a été fixé à 2 % sans changement par rapport à 2023. Le taux d'actualisation de référence retenu est de 8,5 %.

Ce test ne conduit pas à constater de perte de valeur.

Une étude de sensibilité a été réalisée en faisant varier le taux d'actualisation de référence retenu de + 0,5 % soit un taux de 9 %. Dans cette hypothèse, la valeur recouvrable des titres serait légèrement supérieure à la valeur nette comptable enregistrée dans les comptes du Groupe.

La part du Groupe dans le résultat global des autres co-entreprises est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2023	30.06.2024
Résultat net	65	89
Autres éléments du résultat global	(12)	29
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>53</b>	<b>118</b>

## NOTE 17 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les principaux supports de placement utilisés sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	31.12.2023	30.06.2024
OPCVM et valeurs mobilières de placement <sup>(1)</sup>	842	1 397
Dépôts à terme	4 108	2 992
Dépôts à vue	1 726	1 310
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>6 676</b>	<b>5 699</b>

(1) Dont 97 millions d'euros d'OPCVM au 30 juin 2024 (92 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Les OPCVM sont classés au niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13.

Au sein des dépôts à terme au 30 juin 2024, le Groupe a réalisé 1 050 millions d'euros de placements entrant dans le champ d'application des conventions-cadres qui régissent la souscription des dérivés de gré à gré avec les contreparties bancaires (cf. note 22 du § 3.1 du Document d'Enregistrement Universel 2023).

L'évolution du poste trésorerie et équivalents de trésorerie est la suivante :

(en millions d'euros)	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31.12.2023</b>	<b>6 676</b>
Variations de la période	(1002)
Variations de périmètre	5
Écart de change	20
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 30.06.2024</b>	<b>5 699</b>

## NOTE 18 CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

### a) Capital social

Au 30 juin 2024, le capital social de Safran est fixé à 85 452 108,20 euros, entièrement libéré et divisé en 427 260 541 actions de 0,20 euro chacune, toutes de même catégorie.

À l'exception de ses actions, les capitaux propres de Safran n'incluent pas d'autres instruments de capitaux propres émis.

### b) Répartition du capital et des droits de vote

La structure du capital a évolué comme suit :

#### 31 décembre 2023

Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	Nombre de droits de vote <sup>(1)</sup>	% droits de vote <sup>(1)</sup>
Public	339 335 048	79,42 %	380 742 136	72,11 %
État	47 983 131	11,23 %	95 966 262	18,18 %
Salariés <sup>(2)</sup>	26 208 937	6,13 %	51 256 826	9,71 %
Autodétention / Autocontrôle	13 733 425	3,22 %	-	-
<b>CAPITAL</b>	<b>427 260 541</b>	<b>100,00 %</b>	<b>527 965 224</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Droits de vote exerçables.

(2) Participation des salariés au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

#### 30 juin 2024

Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	Nombre de droits de vote <sup>(1)</sup>	% droits de vote <sup>(1)</sup>
Public	346 062 878	81,00 %	389 496 924	72,72 %
État	49 050 846	11,48 %	97 033 977	18,12 %
Salariés <sup>(2)</sup>	25 264 972	5,91 %	49 055 621	9,16 %
Autodétention / Autocontrôle	6 881 845	1,61 %	-	-
<b>CAPITAL</b>	<b>427 260 541</b>	<b>100,00 %</b>	<b>535 586 522</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Droits de vote exerçables.

(2) Participation des salariés au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Chaque action confère un droit de vote simple. Les actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les 6 881 845 actions d'autodétention sont privées de droit de vote.

## Actions d'autodétention

Le nombre d'actions d'autodétention a diminué depuis le 31 décembre 2023 suite à :

- l'achat de 2 128 201 actions dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau programme de rachat d'actions dans le but de neutraliser l'effet dilutif potentiel des obligations convertibles (OCEANE 2028) ;
- la livraison de 9 314 154 actions au titre de la conversion des obligations convertibles OCEANE 2027 ;
- l'achat de 727 600 actions dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions pour attribution ou cession aux employés ou mandataires sociaux des sociétés du Groupe ;
- la livraison de 438 438 actions dans le cadre de plans d'actionnariat salarié ;
- l'acquisition nette de 45 211 actions dans le cadre du contrat de liquidité du Groupe.

Au 30 juin 2024, Safran détient 6 881 845 actions propres.

Le Conseil d'administration est autorisé par l'assemblée générale à vendre et à acheter des actions de la Société dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Une autorisation, valable 18 mois et donnée par l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2024, fixe le cours limite d'acquisition à 300 euros par action, mettant ainsi fin à celle consentie par l'assemblée générale du 25 mai 2023.

## Contrat de liquidité

En février 2019, la société Safran a conclu un nouveau contrat de liquidité avec la société Oddo BHF SCA pour une durée de 12 mois, renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Au cours du premier semestre 2024, au titre de ce contrat de liquidité, la société Safran a :

- acheté 520 295 actions pour 95 millions d'euros ;
- vendu 475 084 actions pour 85 millions d'euros.

Au 30 juin 2024, 139 642 actions sont autodétenues dans le cadre de ce contrat de liquidité.

## Tranches de rachat d'actions

### Convention avec un prestataire de services d'investissement pour le rachat de ses propres actions du 12 janvier 2024

Prix d'achat total maximum au titre de cette tranche : 450 millions d'euros.

Période : du 16 janvier 2024 au 1<sup>er</sup> mars 2024 au plus tard.

Objectif de la tranche : allocation ou cession à des salariés ou mandataires sociaux de Safran ou de sociétés du Groupe et couverture de titres de créance donnant accès au capital.

Nombre d'actions rachetées au titre de la tranche : 828 201 actions.

Prix d'achat total au titre de la tranche : 140 millions d'euros.

Réalisation partielle de la tranche consécutive à un cours de bourse dépassant le prix maximum de rachat de 175 euros par action fixé par l'Assemblée générale des actionnaires le 25 mai 2023.

### Convention avec un prestataire de services d'investissement pour le rachat de ses propres actions du 29 mai 2024

Prix d'achat total maximum au titre de cette tranche : 420 millions d'euros.

Période : du 30 mai 2024 au 26 juin 2024 au plus tard.

Objectifs de la tranche : allocation ou cession à des salariés ou mandataires sociaux de Safran ou de sociétés du Groupe et couverture de titres de créance donnant accès au capital (obligations convertibles venant à maturité en 2028).

Nombre d'actions rachetées au titre de la tranche : 2 027 600 actions.

Lors de sa publication des résultats semestriels 2023, Safran avait annoncé le lancement d'un programme de rachat d'actions de 1 milliard d'euros en vue d'une réduction de capital ultérieure.

Dans ce contexte, le 28 juin 2024, Safran a conclu une convention avec un prestataire de services d'investissement pour une première tranche de ce rachat d'actions pour annulation. Cette première tranche d'un maximum de 250 millions d'euros est donc lancée sur une période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 13 septembre 2024 au plus tard.

Safran a donc comptabilisé cet engagement contractuel de 250 millions d'euros en diminution des capitaux propres en contrepartie d'un autre passif financier (cf. note 22 « Autres passifs financiers courants et non courants »).

## c) Paiements fondés sur des actions propres

### Actions de performance

Le Conseil d'administration attribue périodiquement à des membres du personnel salarié du Groupe et aux dirigeants mandataires sociaux des actions de performance.

Ces plans mis en place sont considérés « Equity-Settled » selon la norme IFRS 2, les avantages étant dénoués en actions.

L'attribution définitive de ces actions est soumise à condition de présence ainsi qu'à l'atteinte de conditions de performance internes et externes, dont la mesure est effectuée sur trois exercices consécutifs en ce compris l'exercice d'octroi (cf. § 6.6.5.2 du Document d'Enregistrement Universel 2023).

Les droits ont été valorisés à leur juste valeur le jour de leur octroi. Le modèle de Black & Scholes a été utilisé afin de modéliser la juste valeur des actions gratuites couplées avec la condition de performance dépendant de l'évolution du cours Safran sur les trois années de période d'acquisition. La valorisation tient compte, conformément à la norme IFRS 2, de la perte de valeur due au versement de dividendes non perçus au cours de la période d'acquisition.

Safran réexamine périodiquement le nombre d'actions gratuites à remettre au regard des conditions de présence et des conditions de performance internes et externes.

Cette charge de personnel relative aux plans encore en cours d'acquisition est reconnue linéairement sur la période d'acquisition des droits (soit 36 mois) dans les comptes consolidés du Groupe, en contrepartie des capitaux propres. Cette charge est déterminée en fonction des valorisations précédentes et de la mise à jour des hypothèses de conditions internes et du nombre d'actions encore en vie.

Le 21 mars 2024, un plan d'actions de performance a été mis en place portant sur 436 816 actions. L'attribution est soumise à condition de présence et à l'atteinte de conditions de performance internes et externes dont la mesure est effectuée sur trois exercices.

Ainsi, au 30 juin 2024, les principales données relatives aux plans en cours d'acquisition sont les suivantes :

	Actions de performance 2022	Actions de performance 2023	Actions de performance 2024
Autorisation de l'assemblée générale	26.05.2021	26.05.2021	25.05.2023
Attribution par le Conseil d'administration	24.03.2022	23.03.2023	21.03.2024
Date d'acquisition définitive des actions	25.03.2025	23.03.2026	23.03.2027
Cours de l'action à la date d'octroi	104,56 €	134,70 €	206,65 €
Nombre de bénéficiaires lors de l'attribution initiale	964	1 127	942
Nombre d'actions de performance attribuées initialement	784 171	799 866	436 816
Nombre d'actions annulées ou caduques	(39 302)	(22 913)	(870)
Nombre d'actions livrées	(1 920)	-	-
<b>NOMBRE D' ACTIONS DE PERFORMANCE RESTANTES AU 30 JUIN 2024</b>	<b>742 949</b>	<b>776 953</b>	<b>435 946</b>

La charge relative de ces plans d'actions de performance, comptabilisée dans le poste « Autres coûts sociaux » des frais de personnel, s'élève à 33 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 28,1 millions d'euros au 30 juin 2023.

### Attribution gratuite d'actions

Conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 25 mai 2023, le Conseil d'administration de la Société a décidé, au cours de sa réunion en date du même jour, d'attribuer gratuitement aux collaborateurs du Groupe Safran des actions de la Société.

Cette attribution concerne les salariés des sociétés du Groupe situées dans le monde entier inscrits à l'effectif le 25 février 2023, soit 85 519 salariés, à raison de 10 actions par salarié.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires devient définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans. L'attribution des droits n'est liée à aucune condition particulière de performance autre que la présence effective des salariés durant la période d'acquisition des droits.

Toutes les actions attribuées gratuitement par Safran seront dénouées en actions sauf dans les pays où les conditions réglementaires, fiscales ou sociales ne permettent pas l'attribution gratuite d'actions. Les bénéficiaires concernés (1 384 salariés identifiés à l'international à la date d'attribution)

du plan recevront un montant en trésorerie valorisé au cours moyen des 20 derniers cours de bourse de l'action Safran à la date de livraison des actions.

Les droits ont été valorisés à leur juste valeur le jour de leur octroi. La valeur de l'action à la date d'attribution a été diminuée du montant estimé des dividendes futurs actualisés qui ne seront pas versés aux salariés pendant la période d'acquisition des droits.

Ce plan étant réglé en instruments de capitaux propres, la charge globale du plan est calculée et figée à la date d'attribution du plan.

Le nombre d'instruments que Safran s'attend à remettre aux bénéficiaires inclut l'incidence liée à la rotation du personnel.

L'attribution finale étant soumise à une condition de présence, cette charge de personnel est reconnue linéairement sur la période d'acquisition des droits, soit 24 mois, en contrepartie des capitaux propres. Safran réexaminera périodiquement le nombre d'actions gratuites à remettre au regard des hypothèses de taux de rotation du personnel. Le cas échéant, les conséquences de la révision des estimations seront reflétées au compte de résultat.

Dans le poste « autres coûts sociaux » des frais de personnel, le montant de la charge comptabilisée au titre de ces actions s'élève à 21 millions d'euros au 30 juin 2024.

### Modalités de l'attribution gratuite d'actions

	France	International
Date d'assemblée générale	25.05.2023	25.05.2023
Date d'attribution <sup>(1)</sup>	25.05.2023	25.05.2023
Date d'acquisition définitive des actions <sup>(2)</sup>	28.05.2025	28.05.2025
Nombre de bénéficiaires estimé à la date d'attribution	45 954	39 565
Nombre d'actions par salarié	10	10
Nombre total d'actions approuvées à la date d'attribution	459 540	395 650
Nombre d'actions probable à livrer incluant l'incidence liée à la rotation du personnel	391 495	232 150
Valeur de l'action à la date d'attribution	137,14 €	137,14 €
Juste valeur d'une action à la date d'attribution <sup>(3)</sup>	134,04 €	134,04 €

(1) Date de décision de l'attribution par le Conseil d'administration.

(2) L'acquisition des actions attribuées est soumise à une condition de présence.

(3) La juste valeur d'une action est déterminée avec le cours de bourse du jour d'attribution ajusté des dividendes attendus pendant la période d'acquisition.

## d) Émission d'obligations convertibles

### OCEANE 2020-2027

Le 15 mai 2020, Safran avait procédé à l'émission de 7 391 665 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) (obligations initiales) d'un nominal unitaire de 108,23 euros soit un montant nominal total de 800 millions d'euros. Le prix d'émission des obligations initiales était 100 % du pair.

Le 12 octobre 2020, Safran avait procédé à l'émission supplémentaire de 1 847 916 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) (obligations additionnelles) d'un nominal unitaire de 108,23 euros soit un montant nominal total de 200 millions d'euros. Le prix d'émission des obligations additionnelles était de 118 euros par obligation, soit un prix d'émission total de 218 millions d'euros.

Ces obligations additionnelles présentaient les mêmes modalités (à l'exception du prix d'émission) que les obligations initiales auxquelles elles étaient intégralement assimilées et avec lesquelles elles constituaient par conséquent une souche unique.

Les obligations portaient intérêts à 0,875 % par an, payable annuellement à terme échu.

À la suite de la distribution du dividende le 30 mai 2024 et conformément aux modalités des obligations, le ratio de conversion des obligations était, depuis le 30 mai 2024, de 1,029 action pour 1 obligation. Ce ratio de conversion était précédemment de 1,019 action Safran pour 1 OCEANE 2027.

Le 29 mai 2024, Safran a annoncé le remboursement anticipé le 28 juin 2024 de ces obligations initialement à échéance 15 mai 2027. Les porteurs des obligations ont eu la possibilité de demander l'exercice de leur droit de conversion jusqu'au 18 juin 2024 inclus.

729 306 OCEANE ont été converties au ratio de conversion de 1,019 action et 8 329 456 OCEANE converties au ratio de conversion de 1,029 action soit une livraison totale de 9 314 154 actions SAFRAN.

Les 180 819 obligations restant encore en circulation ont été remboursées le 28 juin 2024 à leur valeur nominale plus les intérêts courus depuis la plus récente date de paiement des intérêts, soit 108,34416 euros par obligation pour un total de 19,6 millions d'euros.

### OCEANE 2021-2028

Le 14 juin 2021, Safran a émis 4 035 601 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) d'un nominal unitaire de 180,89 euros soit un montant nominal total de 730 millions d'euros. Les obligations ne portent pas intérêts.

Le prix d'émission des obligations est de 187,22 euros par obligation, soit un prix d'émission total de 756 millions d'euros.

Les porteurs d'obligations bénéficient d'un droit à l'attribution d'actions qu'ils peuvent exercer à tout moment à compter de la date d'émission et jusqu'au septième jour de bourse (exclu) précédent la date de remboursement normal ou anticipé.

À la suite de la distribution du dividende le 30 mai 2024 et conformément aux modalités des obligations, le ratio de conversion des obligations est, depuis le 30 mai 2024, de 1,009 action pour 1 obligation. Ce ratio de conversion, précédemment de 1,003 action Safran pour 1 obligation, a été calculé par l'agent de calcul des obligations, en application de la formule de calcul prévue à cet effet dans les modalités des obligations et avec les paramètres suivants :

- ratio de conversion précédemment applicable : 1,003 action pour 1 obligation ;
- prix de l'action : 217,4075 euros ;
- dividende par action versé en 2024 au titre de l'exercice 2023 : 2,20 euros ;

Les obligations sont par ailleurs assorties d'une option de remboursement anticipé pouvant s'exercer au gré des porteurs en cas de changement de contrôle ou à l'initiative de l'émetteur (i) à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, si le cours de l'action multiplié par le ratio de conversion des obligations excède 130 % du nominal unitaire des obligations, ou (ii) à tout moment, si le nombre d'obligations restant en circulation représente moins de 20 % du nombre d'obligations émises initialement.

À moins qu'elles n'aient été converties, remboursées ou rachetées et annulées, les obligations seront remboursées au pair le 1<sup>er</sup> avril 2028.

L'OCEANE est considérée comme un instrument composé contenant une composante capitaux propres et une composante dette financière.

Le montant inscrit en dette financière à la date d'émission, après déduction des frais d'émission, a été évalué à 712 millions d'euros, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie d'une dette obligataire similaire sans option de conversion (cf. note 21 « Passifs financiers portant intérêts »).

Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette ressort à 0,376 % par an y compris frais d'émission.

La composante optionnelle comptabilisée en capitaux propres a été évaluée à 39 millions d'euros à la date d'émission, soit 29 millions d'euros après effet d'impôt différé.

## e) Distribution de dividendes

L'assemblée générale a approuvé le 23 mai 2024 la distribution d'un dividende de 2,20 euros par action au titre de l'exercice 2023. Ce dividende a été mis en paiement le 30 mai 2024, intégralement versé en numéraire.

Le montant total du dividende (soit 940 millions d'euros) approuvé par l'assemblée générale a été établi en tenant compte du nombre total des actions composant le capital.

À sa date de mise en paiement, Safran détenait 13,3 millions de ses actions. Ces actions n'ouvrant pas droit au versement de dividende, le paiement du dividende s'est élevé à 911 millions d'euros (cf. tableau des flux de trésorerie consolidés).

## NOTE 19 PROVISIONS

Les provisions se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2023	Dotations	Reprises			Variations de périmètre	Autres	30.06.2024
			Utilisations <sup>(1)</sup>	Reclassements <sup>(1)</sup>	Sans objet <sup>(2)</sup>			
Garanties de fonctionnement	1 034	95	(64)	-	(14)	-	3	1 054
Engagements financiers dans le cadre de la vente des produits du Groupe	2	-	-	-	(1)	-	-	1
Engagements de retraites et assimilés <sup>(3)</sup>	690	41	(45)	-	-	4	(46)	644
Contrats commerciaux	174	58	(7)	-	(8)	-	1	218
Pertes à terminaison et pertes sur engagements de livraisons	277	55	(12)	-	(1)	93	1	413
Litiges	41	11	(2)	-	(2)	2	1	51
Autres	393	100	(86)	-	(7)	2	3	405
<b>PROVISIONS</b>	<b>2 611</b>	<b>360</b>	<b>(216)</b>	<b>-</b>	<b>(33)</b>	<b>101</b>	<b>(37)</b>	<b>2 786</b>
■ Non courant	<b>1 547</b>							<b>1 704</b>
■ Courant	<b>1 064</b>							<b>1 082</b>

(1) Ces reprises liées à des dépenses de l'exercice ou à des reclassements n'ont pas d'impact sur le résultat de l'exercice.

(2) Incluent l'écart de change lié à la parité EUR/USD sur l'année 2024.

(3) Dont en « Autres » (46) millions d'euros correspondant à l'impact des variations de taux d'actualisation et des taux d'inflation qui passe par capitaux propres.

Les impacts au compte de résultat des variations de l'ensemble des provisions se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2024
Dotations (-) / Reprises (+) comptabilisées en résultat opérationnel courant avec impact résultat	(286)
Utilisation de provisions ayant une charge opérationnelle en contrepartie et donc sans impact résultat	213
Dotations (-) / Reprises (+) comptabilisées en résultat opérationnel non courant	(4)
Dotations (-) / Reprises (+) comptabilisées en résultat financier	(34)
<b>TOTAL</b>	<b>(111)</b>

## NOTE 20 DETTES SOUMISES À DES CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les dettes soumises à des conditions particulières correspondent aux avances remboursables consenties par des organismes publics.

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	
<b>Dettes soumises à des conditions particulières au 31.12.2023</b>	<b>292</b>
Nouvelles avances reçues	1
Remboursement d'avances	(10)
<b>Sous-total changements résultant des flux de trésorerie</b>	<b>(9)</b>
Charges d'intérêts et actualisation	5
Écart de change	-
Révision des probabilités de remboursement des avances remboursables	(1)
<b>Sous-total changements sans contrepartie de trésorerie</b>	<b>4</b>
<b>DETTES SOUMISES À DES CONDITIONS PARTICULIÈRES AU 30.06.2024</b>	<b>287</b>

La valeur des dettes soumises à des conditions particulières fait l'objet d'estimations portant sur les montants à rembourser et leurs dates de remboursement.

La révision des probabilités de remboursement des avances remboursables concerne essentiellement des programmes aéronautiques civils.

## NOTE 21 PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS

## Décomposition des passifs financiers portant intérêts

(en millions d'euros)	31.12.2023	30.06.2024
Emprunts obligataires	1 396	1 394
Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)	1 701	720
Billets non garantis de premier rang (USPP)	568	579
Dettes de location	469	538
Emprunts à long terme	557	555
<b>Total des passifs financiers non courants portant intérêts (partie &gt; 1 an dette financière à l'origine)</b>	<b>4 691</b>	<b>3 786</b>
Emprunts obligataires	197	-
Billets non garantis de premier rang (USPP)	453	-
Dettes de location	111	121
Emprunts à long terme	251	281
Intérêts courus non échus	9	5
<b>Passifs financiers courants portant intérêts à long terme dès l'origine</b>	<b>1 021</b>	<b>407</b>
Negotiable European Commercial Papers	200	200
Concours bancaires court terme et assimilés	387	411
<b>Passifs financiers courants portant intérêts à court terme dès l'origine</b>	<b>587</b>	<b>611</b>
<b>Total des passifs financiers courants portant intérêts (&lt; 1 an)</b>	<b>1 608</b>	<b>1 018</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS <sup>(1)</sup></b>	<b>6 299</b>	<b>4 804</b>

(1) La juste valeur des passifs financiers portant intérêts est de 4 703 millions d'euros (6 098 millions d'euros au 31 décembre 2023).

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	
<b>Passifs financiers portant intérêts au 31.12.2023</b>	<b>6 299</b>
Augmentation des emprunts à long terme dès l'origine (hors dettes de location)	11
Diminution des emprunts à long terme dès l'origine <sup>(1)</sup>	(744)
Variations des financements court terme	49
<b>Sous-total changements résultant des flux de trésorerie</b>	<b>(684)</b>
Augmentation nette des dettes de location	129
Intérêts courus	(5)
Variations de périmètre	8
Écarts de change	15
Conversion et remboursement des OCEANE 2027	(961)
Variation de la juste valeur des dettes couvertes par des instruments de taux d'intérêt <sup>(2)</sup>	7
Reclassements et autres	(4)
<b>Sous-total changements sans contrepartie de trésorerie</b>	<b>(811)</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS AU 30.06.2024</b>	<b>4 804</b>

(1) Dont 20 millions d'euros liés aux obligations OCEANE 2027 non converties et remboursées.

(2) Cf. note 23 « Gestion des risques de marché et dérivés ».

Les échéances des passifs portant intérêts sont :

(en millions d'euros)	31.12.2023	30.06.2024
Échéances en :		
■ N+1	1 608	1 018
■ N+2 à N+5	3 043	2 066
■ Au-delà de 5 ans <sup>(1)</sup>	1 648	1 720
<b>PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS</b>	<b>6 299</b>	<b>4 804</b>

(1) Principalement au titre des OCEANE, des emprunts obligataires et des USPP 2030 et 2032.

La répartition des emprunts par devise avant couverture s'analyse comme suit :

(en millions)	31.12.2023		30.06.2024	
	Devises	Euros	Devises	Euros
EUR	5 190	5 190	4 082	4 082
USD	1 054	954	595	555
CAD	6	4	7	5
GBP	19	22	18	21
Autres	NA	129	NA	141
<b>PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS</b>		<b>6 299</b>		<b>4 804</b>

La répartition des emprunts par devise après couverture s'analyse comme suit :

(en millions)	31.12.2023		30.06.2024	
	Devises	Euros	Devises	Euros
EUR	5 926	5 926	4 377	4 377
USD	240	218	280	261
CAD	6	4	7	5
GBP	19	22	18	21
Autres	NA	129	NA	140
<b>PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS</b>		<b>6 299</b>		<b>4 804</b>

L'analyse des taux des passifs portant intérêts fait ressortir :

- une décomposition globale taux fixe et variable, avant couverture :

(en millions d'euros)	Total		Non courant				Courant			
	31.12.2023	30.06.2024	31.12.2023		30.06.2024		31.12.2023		30.06.2024	
	Base	Base	Base	Taux moyen						
Taux fixe	5 950	4 434	4 601	0,90 %	3 699	0,99 %	1 349	3,60 %	735	3,52 %
Taux variable	349	370	90	2,70 %	87	3,11 %	259	3,82 %	283	3,77 %
<b>PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS</b>	<b>6 299</b>	<b>4 804</b>	<b>4 691</b>	<b>0,93 %</b>	<b>3 786</b>	<b>1,04 %</b>	<b>1 608</b>	<b>3,64 %</b>	<b>1 018</b>	<b>3,59 %</b>

- une décomposition globale taux fixe et variable, après couverture :

(en millions d'euros)	Total		Non courant				Courant			
	31.12.2023	30.06.2024	31.12.2023		30.06.2024		31.12.2023		30.06.2024	
	Base	Base	Base	Taux moyen						
Taux fixe	5 753	4 434	4 601	0,84 %	3 699	0,91 %	1 152	2,68 %	735	3,52 %
Taux variable	546	370	90	2,69 %	87	3,11 %	456	4,55 %	283	3,77 %
<b>PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS</b>	<b>6 299</b>	<b>4 804</b>	<b>4 691</b>	<b>0,88 %</b>	<b>3 786</b>	<b>0,96 %</b>	<b>1 608</b>	<b>3,21 %</b>	<b>1 018</b>	<b>3,59 %</b>

La position financière nette du Groupe s'établit de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31.12.2023	30.06.2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	6 676	5 699
Passifs financiers portant intérêts (B)	6 299	4 804
Juste valeur des instruments dérivés de taux en couverture de juste valeur de la dette (C)	(3)	-
<b>POSITION FINANCIÈRE NETTE (A) - (B) + (C)</b>	<b>374</b>	<b>895</b>

Le gearing du Groupe ressort à :

(en millions d'euros)	31.12.2023	30.06.2024
Position financière nette	374	895
Capitaux propres	12 088	11 727
<b>GEARING</b>	<b>- 3,09 %</b>	<b>- 7,63 %</b>

## Principaux emprunts à long terme à l'origine

- Émission de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (*US Private Placement* ou USPP) le 29 juin 2020 d'un montant nominal total équivalent à 564 millions d'euros dont :
  - tranche A : 181 millions de dollars US à 10 ans (échéance juin 2030), coupon à taux fixe de 3,10 % ;
  - tranche B : 133 millions de dollars US à 12 ans (échéance juin 2032), coupon à taux fixe de 3,30 % ;
  - tranche C : 122 millions d'euros à 10 ans (échéance juin 2030), coupon à taux fixe de 2,00 % ;
  - tranche D : 164 millions d'euros à 12 ans (échéance juin 2032), coupon à taux fixe de 2,05 %.

Les tranches A et B ont fait l'objet le 21 juillet 2020 d'une couverture (*cross-currency swap* payeur fixe en euros contre receveur fixe US dollars) qui a permis de swapper la dette en dollars US à taux fixe au titre de ces deux tranches en dette en euros à taux fixe.

Après prise en compte de cette couverture, la tranche A porte intérêt au taux fixe de 2,04 % pour un notionnel de 158 millions d'euros et la tranche B porte intérêts au taux fixe de 2,22 % pour un notionnel de 116 millions d'euros.

Après prise en compte de cette couverture, le financement à 10 ans au titre de cet USPP (tranches A et C) ressort à 2,02 % pour un notionnel de 280 millions d'euros et le financement à 12 ans au titre de cet USPP (tranches B et D) ressort à 2,12 % pour un notionnel de 280 millions d'euros.

- Émission d'obligations le 16 mars 2021 :
  - obligations à taux fixe de 0,125 % d'un montant de 700 millions d'euros à 5 ans (échéance 16 mars 2026). Les obligations ont été émises à 99,231 % du nominal ;
  - obligations à taux fixe de 0,750 % d'un montant de 700 millions d'euros à 10 ans (échéance 17 mars 2031). Les obligations ont été émises à 99,349 % du nominal ;
  - depuis leur émission, les obligations sont notées par Standard & Poor's de la même façon que le crédit long terme de Safran (BBB+ lors de l'émission des obligations puis A- depuis le 2 décembre 2022).
- Émission d'Obligations à Option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE) le 14 juin 2021 d'un nominal de 730 millions d'euros. Ces OCEANE ne portent pas intérêt et ont été émises avec un prix d'émission de 103,5 % du nominal, faisant ressortir un rendement actuariel brut à l'émission de - 0,50 %. À moins qu'elles n'aient été converties, remboursées, ou rachetées et annulées, ces OCEANE seront remboursées au pair le 1<sup>er</sup> avril 2028. Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette de ces OCEANE ressort à 0,38 %, y compris frais d'émission (cf. note 18.d « Émission d'obligations convertibles »).
- Prêt bancaire de la Banque Européenne d'Investissement de 500 millions d'euros à taux fixe de 1,091 %, signé le 4 mars 2021 et tiré en totalité le 21 février 2022 pour 10 ans (échéance février 2032). Ce prêt vient financer une partie des activités de recherche du Groupe sur des systèmes de propulsion innovants pour la prochaine génération d'avions commerciaux monocouloirs, étape clé de sa feuille de route vers un transport aérien décarboné.
- *Negotiable European Commercial Papers* (NEUCP) souscrits par un fonds commun de placement du plan d'épargne Groupe pour un montant de 300 millions d'euros au 30 juin 2024. La rémunération moyenne servie par Safran sur cet encours au 30 juin 2024 est de 3,84 %. Les avoirs

gérés par le FCPE et ainsi réinvestis en NEUCP Safran sont initialement bloqués pendant cinq ans. Compte tenu des engagements du FCPE, ces NEUCP sont, par convention, classés en emprunt à long terme. Au 30 juin 2024, 88 % de ces avoirs sont disponibles dans le FCPE à moins d'un an. En conséquence, 88 % des 300 millions d'euros de NEUCP sont classés dans la part courante des emprunts à long terme.

- Les dettes de location établies conformément à la norme IFRS 16 (incluant les dettes précédemment classées en crédit-bail), sont d'un montant de 659 millions d'euros au 30 juin 2024.

Les autres emprunts à moyen ou long terme sont constitués de montants unitaires non significatifs.

## Opérations significatives au cours du premier semestre 2024

- Remboursement à son échéance normale, le 9 février 2024, de la dernière tranche de billets non garantis de premier rang d'un montant de 505 millions de dollars US, émis le 9 février 2012.
- Remboursement à son échéance normale, le 11 avril 2024, des obligations d'un montant de 200 millions d'euros émises le 11 avril 2014.
- Remboursement anticipé, le 28 juin 2024, des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) émises pour un montant nominal de 1 milliard d'euros en 2020 et dont l'échéance normale était le 15 mai 2027. Au jour du remboursement anticipé, 180 819 OCEANE restaient en circulation et ont donc été remboursées au pair plus les intérêts courus pour un montant total de 20 millions d'euros. Les autres OCEANE avaient préalablement été présentées à la conversion (cf. note 18.d « Émission d'obligations convertibles »).

## Principaux emprunts à court terme

- *Negotiable European Commercial Paper* (NEUCP) : 200 millions d'euros (200 millions d'euros au 31 décembre 2023).
- Comptes courants financiers des filiales non consolidées et des co-entreprises : 357 millions d'euros (373 millions d'euros au 31 décembre 2023). Rémunération indexée sur les taux *overnight* correspondant à la devise du compte courant.

Les autres dettes à court terme sont essentiellement constituées de découverts bancaires.

## Cession de créances sans recours

La position financière nette au 30 juin 2024, comme au 31 décembre 2023, n'inclut pas la ligne confirmée de cessions de créances clients sans recours au bénéfice de CFM International Inc. (société consolidée en opération conjointe).

Cette ligne, renouvelée en février 2024, a un plafond d'utilisation de 1 200 millions de dollars US jusqu'en janvier 2025.

Cette ligne était utilisée au 30 juin 2024 à hauteur de 1 199 millions de dollars US (soit 600 millions de dollars US à 50 %) contre 201 millions de dollars US (soit 101 millions de dollars US à 50 %) au 31 décembre 2023.

Cette ligne peut être dénoncée par les contreparties bancaires en cas de dégradation significative de la notation de crédit du débiteur cédé.

## NOTE 22 AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

(en millions d'euros)	31.12.2023	Variations de la période	Écarts de change	Rachat d'actions <sup>(1)</sup>	Reclassements	30.06.2024
Dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	175	(36)	1	-	(4)	136
Dettes sur acquisition de titres	8	(2)	-	250	-	256
<b>AUTRES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>183</b>	<b>(38)</b>	<b>1</b>	<b>250</b>	<b>(4)</b>	<b>392</b>
■ Non courant	33			-		-
■ Courant	150			-		392

(1) L'augmentation des dettes sur acquisitions de titres s'explique par la dette liée au lancement de la première tranche du programme de rachat d'actions pour annulation (cf. note 18.b « Répartition du capital et des droits de vote »).

Ces dettes ne sont pas incluses dans la position financière nette du Groupe au 30 juin 2024.

## NOTE 23 GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ ET DÉRIVÉS

Les risques de marché principaux auxquels le Groupe est soumis sont le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de contrepartie et le risque de liquidité.

La valeur comptable des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques de marché est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	31.12.2023		30.06.2024	
	À l'actif	Au passif	À l'actif	Au passif
<b>Gestion du risque de taux d'intérêt</b>	-	(8)	-	(8)
Swaps payeurs taux fixe	-	(5)	-	(8)
Swaps payeurs taux variable	-	(3)	-	-
<b>Gestion du risque de change</b>	<b>1 577</b>	<b>(4 735)</b>	<b>1 686</b>	<b>(6 519)</b>
Swaps de change	18	-	19	-
Achats et ventes à terme de devises	2	(45)	6	(3)
Options de change	1 557	(4 690)	1 661	(6 516)
<b>Gestion du risque sur les contrats d'approvisionnement d'énergie</b>	-	-	4	-
Contrats VPPA	-	-	4	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 577</b>	<b>(4 743)</b>	<b>1 690</b>	<b>(6 527)</b>

Tous les dérivés sont classés en niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 (comme au 31 décembre 2023).

L'évaluation de la juste valeur des dérivés a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de crédit de valeur (CVA) et l'ajustement de débit de valeur (DVA).

### Gestion du risque de change

La majorité du chiffre d'affaires du Groupe est libellée en dollar US, monnaie qui constitue le référentiel quasi unique du secteur aéronautique civil.

Afin de protéger ses résultats, le Groupe met en œuvre une politique de couverture (décrite ci-après) dont la finalité est de réduire les facteurs d'incertitude affectant sa rentabilité opérationnelle et lui donner le temps nécessaire à l'adaptation de ses coûts à un environnement monétaire défavorable.

Le montant net des couvertures de dollar US dénouées s'est élevé à 5,9 milliards de dollars US pour le premier semestre 2024 (contre 4,9 milliards de dollars US au premier semestre 2023).

### Politique de couverture

La politique de gestion du risque de change définie par la société Safran pour l'essentiel de ses filiales repose sur trois principes :

- protéger la performance économique des fluctuations aléatoires du dollar US ;
- optimiser la qualité des couvertures chaque fois que possible, sans qu'à aucun moment le premier principe ne soit remis en cause ;
- donner de la visibilité sur le taux de change appliqué dans les comptes des sociétés du Groupe.

La protection de la performance économique nécessite que soient définis une parité minimum du dollar US et un horizon sur lequel s'applique cette protection. La parité minimum correspond à un cours du dollar US permettant à Safran de tenir ses objectifs de résultat opérationnel. C'est ainsi que des couvertures ont été engagées sur un horizon de trois à quatre ans.

## Méthode de gestion

La politique de couverture s'appuie sur la gestion d'un portefeuille d'instruments financiers visant à garantir une parité plancher de référence.

Dans le cadre des actions de constitution du portefeuille d'instruments de couverture, les principaux produits utilisés sont les ventes à terme, les accumulateurs et la combinaison d'instruments optionnels. Certains instruments incluent des barrières activantes et/ou désactivantes, représentant un risque de perte de couverture et un risque sur l'atteinte des cours couverts cibles dans certains cas de fluctuation des taux de change.

Des actions d'optimisation sont également mises en œuvre en vue d'améliorer la parité plancher. Ces actions sont toujours conduites dans un souci de préservation de la performance économique du Groupe. Elles s'appuient sur des produits permettant éventuellement de bénéficier d'une amélioration partielle des parités sous-jacentes.

## Dérivés de change

Le portefeuille des dérivés de change se ventile comme suit :

(en millions de devises)	31.12.2023				30.06.2024			
	Juste valeur <sup>(1)</sup>	Montant notionnel <sup>(1)</sup>	< 1 an	De 1 à 5 ans	Juste valeur <sup>(1)</sup>	Montant notionnel <sup>(1)</sup>	< 1 an	De 1 à 5 ans
<b>Contrat forward</b>	<b>(43)</b>				<b>3</b>			
Position vendeuse de USD	(32)	400	400	-	-	-	-	-
<i>Dont contre EUR</i>	(32)	400	400	-	-	-	-	-
Position acheteuse de USD	(11)	(700)	(700)	-	-	(250)	(250)	-
<i>Dont contre EUR</i>	(11)	(700)	(700)	-	-	(250)	(250)	-
Position acheteuse de GBP contre EUR	-	-	-	-	(1)	92	92	-
Position vendeuse de GBP contre EUR	-	-	-	-	-	5	5	-
Position acheteuse de CAD contre EUR	-	-	-	-	(1)	116	116	-
Position acheteuse de MXN contre EUR	-	-	-	-	4	2 116	2 116	-
Position vendeuse de MXN contre EUR	-	-	-	-	1	900	900	-
<b>Swaps de change</b>	<b>18</b>				<b>19</b>			
<i>Cross-currency swaps</i>	18	(819)	(505)	(314)	19	(314)	-	(314)
<b>Options de change</b>	<b>(3 133)</b>				<b>(4 853)</b>			
Achat Put USD contre EUR	777	59 499	59 499	-	556	62 011	61 611	400
Achat Call USD contre EUR	496	(16 460)	(16 460)	-	781	(14 600)	(14 600)	-
Vente Put USD contre EUR	(141)	(8 900)	(8 900)	-	(14)	(8 000)	(8 000)	-
Vente Call USD contre EUR	(4 443)	138 014	138 014	-	(6 340)	144 664	143 664	1 000
Achat Call CAD contre EUR	16	(1 120)	(1 120)	-	23	(1 354)	(1 354)	-
Vente Put CAD contre EUR	(35)	(2 240)	(2 240)	-	(30)	(2 708)	(2 708)	-
Achat Call GBP contre EUR	59	(1 201)	(1 201)	-	91	(1 230)	(1 183)	(48)
Vente Put GBP contre EUR	(24)	(2 245)	(2 245)	-	(7)	(2 304)	(2 208)	(96)
Achat Call MXN contre EUR	123	(21 404)	(21 404)	-	105	(28 854)	(28 259)	(594)
Vente Put MXN contre EUR	(35)	(41 374)	(41 374)	-	(102)	(55 948)	(54 759)	(1 189)
Accumulateurs Vendeurs d'USD contre EUR <sup>(2)</sup>	16	3 493	1 769	1 724	28	634	439	196
Accumulateurs Acheteurs d'USD contre EUR <sup>(2)</sup>	58	(1 807)	(934)	(874)	56	(680)	(661)	(19)
<b>PORTEFEUILLE DES DÉRIVÉS DE CHANGE</b>	<b>(3 158)</b>				<b>(4 831)</b>			

(1) Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros ; les montants notionnels sont exprimés en millions de devises.

(2) Les montants notionnels des accumulateurs représentent les montants accumulables maximum jusqu'au dénouement des instruments.

Au bilan, la variation de juste valeur des instruments dérivés de change non dénoués est de (1 673) millions d'euros entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024.

Au compte de résultat, le Groupe a retenu l'option de ne pas appliquer la comptabilité de couverture aux dérivés ci-dessus et doit en conséquence comptabiliser en résultat financier la totalité de la variation de juste valeur de ses dérivés.

## Gestion du risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt recouvre deux natures de risques :

- un risque de juste valeur lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe. Les variations de taux d'intérêt influent sur la valeur de marché de ces actifs et passifs et sur le bilan du Groupe ;

- un risque de flux de trésorerie lié aux actifs et passifs financiers à taux variable. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le résultat du Groupe.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, arbitre entre ces deux natures de risques, en utilisant au besoin des instruments financiers propres au marché des taux (swap de taux d'intérêt, options...).

## Exposition au risque de taux d'intérêt USD

Le 21 juillet 2020, les deux tranches émises en dollars US de l'émission du 29 juin 2020 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP), respectivement 181 millions de dollars US à taux fixe à 10 ans (tranche A) et 133 millions de dollars US à taux fixe de 12 ans (tranche B) ont fait l'objet d'un *cross-currency swap* receveur fixe en dollars US / payeur fixe en euros. Le *cross-currency swap* fait l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour sa partie taux d'intérêt.

	31.12.2023					30.06.2024				
	Juste valeur	Montant notionnel USD	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel USD	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>										
<b>SWAPS DE TAUX DOLLARS US</b>										
Payeur variable	(2)	505	505	-	-	-	-	-	-	-
Payeur fixe	(5)	819	505	-	314	(8)	314	-	-	314
<b>TOTAL</b>	<b>(7)</b>					<b>(8)</b>				

## Gestion du risque sur les contrats d'approvisionnement d'énergie

Après avoir signé un contrat VPPA (*Virtual Power Purchase Agreement*) d'une durée de 12 ans fin 2023 aux États-Unis, Safran a signé en février 2024, un nouveau contrat en Malaisie pour une production attendue totale de 15 GWh par an (contrat d'une durée de 21 ans).

Ces contrats, à l'exception de la composante de certificats d'origine, sont considérés comme des contrats dérivés selon IFRS 9.

En application de la norme IFRS 9, les contrats VPPA sont évalués à la juste valeur par résultat.

Les impacts de la variation de juste valeur des VPPA sont globalement non matériels à l'échelle du Groupe à la clôture semestrielle.

## Gestion du risque de contrepartie

Les transactions qui génèrent potentiellement pour le Groupe un risque de contrepartie sont les suivantes :

- les placements financiers temporaires ;
- les instruments dérivés ;
- les comptes clients ;
- les garanties financières accordées aux clients ;
- les lignes de crédit non tirés.

Les placements financiers sont diversifiés. Ils concernent des titres de premier rang et sont généralement négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Les transactions du Groupe sur les produits dérivés ont pour seul but de réduire son exposition globale aux risques de change et de taux résultant de ses opérations courantes. Elles sont limitées aux marchés organisés ou à des opérations de gré à gré avec des opérateurs de premier rang.

Les lignes de crédit sont contractées auprès de banques de premier rang.

## Gestion du risque de liquidité

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé, ou financé, auprès de la société de tête du

Groupe à des conditions de marché. Safran SA assure le financement courant et prévisionnel du Groupe et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

Le 4 mai 2022, Safran a mis en place une ligne de crédit renouvelable de 2 milliards d'euros, non-tirée au 30 juin 2024, dont l'échéance initiale de mai 2027 a été repoussée à mai 2029 après l'exercice par Safran des deux options d'extension d'une année chacune. Les conditions financières de cette ligne sont indexées sur la satisfaction par le Groupe de deux critères de développement durable : émissions de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2) et proportion de femmes parmi les cadres dirigeants. La satisfaction de ces critères de développement durable ne constitue pas un engagement contractuel et leur éventuelle absence de satisfaction ne constitue pas un défaut au titre du contrat. La satisfaction ou non de ces deux critères est sans incidence sur la faculté d'utiliser la ligne.

Les émissions de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain du 29 juin 2020 sont soumises à un covenant financier sous la forme d'un ratio limite à ne pas dépasser : dette nette / EBITDA ≤ 3 (cf. note 21 « Passifs financiers portant intérêts »). Le test du covenant est semestriel ; il est respecté au 30 juin 2024.

Les définitions des termes « dette nette » et « EBITDA » utilisés dans le covenant mentionné ci-dessus sont les suivantes :

- Dette nette : dettes financières portant intérêts (hors dettes soumises à des conditions particulières) diminuées de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- EBITDA : somme du résultat opérationnel et des dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif (cet agrégat est calculé sur les données ajustées).

## Évolution de la notation du Groupe

Safran avait reçu le 25 février 2021 sa première notation de crédit par Standard & Poor's qui lui avait attribué une note de crédit long terme de BBB+ avec une perspective stable.

Le 29 avril 2022, Standard & Poor's a revu la perspective de cette notation BBB+ de stable à positive.

Le 2 décembre 2022, Standard & Poor's a porté la notation à A- avec une perspective stable.

## NOTE 24 PARTIES LIÉES

Le Groupe a retenu, conformément à IAS 24, les parties liées suivantes : actionnaires (personnes ou entités, État français inclus) exerçant un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable sur le Groupe, sociétés sur lesquelles ces actionnaires exercent un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable, les entreprises associées, les co-entreprises, et les dirigeants.

L'État français détient également :

- une action dans la société Safran Ceramics qui peut lui permettre de s'opposer à tout changement de contrôle de la société et à la vente d'actifs de cette société (dont Roxel) ;

- des droits similaires sur d'autres sociétés du Groupe (ArianeGroup, Safran Electronics & Defense, Safran Power Units) ;
- une action dans la société Aubert & Duval pour assurer la défense de ses intérêts stratégiques.

Les relations avec les parties liées autres que les co-entreprises sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2023	30.06.2024
Ventes aux parties liées autres que les co-entreprises	2 239	2 563
Achats auprès des parties liées autres que les co-entreprises	(65)	(85)

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2023	30.06.2024
Créances sur les parties liées autres que les co-entreprises	2 628	2 285
Dettes envers les parties liées autres que les co-entreprises	4 863	5 561

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2023	30.06.2024
Engagements donnés aux parties liées autres que les co-entreprises <sup>(1)</sup>	2 661	2 508

(1) Cf. note 25.a « Engagements hors bilan et passifs éventuels liés aux activités opérationnelles du Groupe ».

Les transactions avec les parties liées autres que les co-entreprises concernent principalement la livraison de produits aéronautiques à Dassault Aviation, Airbus et à la Direction générale de l'armement.

Les relations avec les co-entreprises sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2023	30.06.2024
Ventes aux co-entreprises <sup>(1)</sup>	426	305
Achats auprès des co-entreprises	(44)	(89)

(1) Principalement avec Shannon Engine Support Limited.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2023	30.06.2024
Créances sur les co-entreprises	328	344
Dettes envers les co-entreprises	418	388

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2023	30.06.2024
Engagements donnés aux co-entreprises <sup>(1)</sup>	849	1 788

(1) Réserve de capacités moteurs envers Shannon Engine Support Limited.

## NOTE 25 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

### a) Engagements hors bilan et passifs éventuels liés aux activités opérationnelles du Groupe

#### (i) Engagements donnés et passifs éventuels

Les différents engagements donnés liés aux activités opérationnelles sont les suivants :

(en millions d'euros)	31.12.2023	30.06.2024
Engagements d'achat d'immobilisations incorporelles	9	10
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	238	355
Garanties données liées à l'exécution de contrats d'exploitation	6 998	7 029
Engagements de location	131	149
Engagements financiers dans le cadre de la vente des produits du Groupe	25	23
Autres engagements	2 950	3 951
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS ET PASSIFS ÉVENTUELS</b>	<b>10 351</b>	<b>11 517</b>

#### Garanties données liées à l'exécution de contrats d'exploitation

Ces garanties sont majoritairement constituées de garanties octroyées par Safran en faveur de tiers (clients/donneurs d'ordre, essentiellement les avionneurs), dans lesquelles Safran ou ses filiales se portent garant, conjoint et solidaire, de la bonne exécution par leurs filiales respectives de leurs engagements contractuels, pris sur des programmes d'étude, conception, développement, fabrication, commercialisation et support des produits desdites filiales. Ces garanties sont en général consenties pour la durée du programme concerné, avec un montant d'engagement plafonné.

Les garanties données à Airbus font par ailleurs partie du montant de « garanties données aux parties liées » figurant dans la note 24 « Parties liées ».

#### Engagements de compensation

L'obtention de grands contrats par le Groupe, en particulier dans le domaine de la défense, peut être conditionnée dans certains pays à l'obligation légale ou réglementaire de réalisation d'obligations de compensations locales ou Offsets, directs, semi-directs ou indirects.

La non-réalisation de ces obligations dans les délais impartis peut exposer le Groupe au versement de pénalités, parfois non libératoires de l'obligation. Lorsqu'il existe des doutes sur la capacité du Groupe à réaliser ses obligations, une provision est comptabilisée en moins du chiffre d'affaires à hauteur de la pénalité prévue au contrat.

#### Engagements de location

Les engagements de location donnés concernent les contrats de location qui bénéficient d'une exemption dans le cadre de la norme IFRS 16 (location de courte durée ou portant sur des actifs de faible valeur) et les contrats de location signés mais pas encore démarrés.

#### Engagements financiers dans le cadre de la vente des produits du Groupe

Dans le cadre de certaines campagnes de vente de moteurs d'avions civils, le Groupe peut être amené à prendre des engagements financiers en faveur de compagnies aériennes. Ces engagements s'inscrivent dans le contexte des financements proposés par les avionneurs aux compagnies aériennes. Ils

sont pris par le Groupe, conjointement avec son partenaire General Electric, au côté des avionneurs et correspondent en général à la quote-part moteur dans le financement des avions concernés. Ces financements peuvent notamment prendre la forme de financements *backstop* d'avions, de garanties *backstop* données en faveur d'établissements prêteurs pour le financement d'avions, de garanties de valeur d'actif à une date donnée, ou de reprises d'avions usagés à une date donnée et à un prix donné.

À la différence des garanties de valeur d'actif et des reprises d'avions usagés, les engagements de type *backstop* sont en fait des promesses de financement données dans leur principe dès la prise de commande mais qui ne seront éventuellement mises en place qu'à la demande du client lors de la livraison des avions commandés. Ces promesses de financement, qui se montent, en devise de transaction, et en valeur non actualisée, à 1,7 milliard de dollars US au 30 juin 2024, ne font pas partie de l'exposition brute reportée dans le tableau ci-dessus car (i) la probabilité d'exercice par la compagnie aérienne est trop incertaine du fait de l'éloignement des livraisons et (ii) historiquement, peu d'engagements ont été exercés du fait de conditions de financement non incitatives et du caractère subsidiaire de ces financements derrière le marché des loueurs, banques, assureurs crédit et investisseurs.

Ainsi, seuls sont reportés dans le tableau ci-dessus les montants des engagements effectivement en place à la date de clôture. L'exposition brute au titre de ces financements s'élève, en devise de transaction, à 25 millions de dollars US au 30 juin 2024 (28 millions de dollars US au 31 décembre 2023), soit 23 millions d'euros (25 millions d'euros au 31 décembre 2023). Ce montant ne reflète toutefois pas le risque net effectivement supporté par Safran. En effet, compte tenu notamment de la valeur des actifs sous-jacents obtenus en gage ou à terme détenus, l'exposition nette ressort à 1 million de dollars US au 30 juin 2024 (4 millions de dollars US au 31 décembre 2023) soit 1 million d'euros au 30 juin 2024 (4 millions d'euros au 31 décembre 2023) et donne lieu, après appréciation du risque, à la constitution d'une provision dans les comptes en fonction d'un modèle de probabilisation des événements susceptibles de générer une sortie nette future de ressources pour le Groupe.

#### Autres engagements

Dans le cadre du plan de soutien à l'aéronautique, Safran s'est engagé à souscrire au fonds d'investissement Ace Aero Partenaires (AAP#1) à hauteur de 58 millions d'euros.

À la suite des différents appels de fonds effectivement réalisés, le montant de l'engagement résiduel est de 12 millions d'euros au 30 juin 2024.

Dans le cadre du projet d'acquisition des activités de commandes de vol et d'actionnement de Collins Aerospace par Safran USA, Safran SA a accordé contractuellement une garantie de paiement de 1,8 milliard de dollars US à Goodrich Corporation et Hamilton Sundstrand Corporation pour le compte de sa filiale Safran USA.

D'autre part, si une procédure venait à bloquer la transaction, des frais de résiliation de cette acquisition seraient supportés par Safran à hauteur de 72 millions de dollars US.

### Passifs éventuels liés à l'activité courante

Dans le cadre de leur activité courante, le Groupe ou certaines de ses filiales et opérations conjointes ou consortiums dont elles sont actionnaires ou membres peuvent faire l'objet de

réclamations de la part des clients. Il s'agit le plus souvent de demandes d'indemnisation pour non atteinte des spécifications techniques ou retard dans la phase de développement, pour retard d'exécution et/ou pour travaux complémentaires en lien avec la performance et la fiabilité des produits, au-delà des garanties et engagements contractuellement accordées et provisionnées ou intégrées au coût des contrats (cf. note 3.b « Provisions » et note 19 « Provisions »). Dans certains cas, le montant initial de ces réclamations peut s'avérer matériel, sans pour autant que ce montant ne préjuge des coûts éventuels à encourir pour répondre aux besoins des clients. S'agissant de passifs éventuels, aucune provision n'est constituée au-delà des plafonds de responsabilité contractuellement prévus, le cas échéant.

En l'absence d'accord entre les parties, certaines de ces réclamations peuvent déboucher sur des procédures contentieuses qui sont mentionnées dans la note 26 « Litiges », pour les plus significatives.

## (ii) Engagements reçus

Les différents engagements reçus liés aux activités opérationnelles sont les suivants :

(en millions d'euros)	31.12.2023	30.06.2024
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	4	4
Garanties de bonne fin	8	11
Avals, cautions reçus	1	2
Autres engagements reçus	239	302
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>252</b>	<b>319</b>

## b) Engagements et passifs éventuels liés au périmètre du Groupe

À l'occasion d'acquisitions ou de cessions de sociétés, des garanties d'actif ou de passif ont été données ou reçues.

### (i) Garanties de passif données

(en millions d'euros)	31.12.2023	30.06.2024
Garanties de passifs données <sup>(1)</sup>	42	39

(1) Garanties de passif dont le montant est contractuellement déterminé ou déterminable

### (ii) Garanties de passif reçues

(en millions d'euros)	31.12.2023	30.06.2024
Garanties de passifs reçues	221	221

### Garanties données dans le cadre des cessions des activités de sécurité

Safran a accordé contractuellement à Advent International lors de la cession des activités Identité et Sécurité intervenue le 31 mai 2017 une indemnité spécifique plafonnée à 200 millions de réals (soit 34 millions d'euros) destinée à couvrir les conséquences financières éventuelles du différend qui oppose Morpho do Brasil à l'administration fiscale brésilienne au sujet de la méthode de taxation sur la valeur ajoutée de certains produits.

### Garanties reçues dans le cadre d'acquisitions

Eramet a accordé à Safran lors de la cession d'Aubert et Duval, une garantie générale de passif de 35 millions d'euros et différentes garanties spécifiques pour un montant total de 150 millions d'euros.

Au titre de l'acquisition des activités de systèmes électriques aéronautiques auprès de Thalès, Thalès a accordé contractuellement à Safran une garantie générale de passif de 18 millions d'euros et plusieurs garanties spécifiques de 18 millions d'euros couvrant différents sujets.

## c) Engagements et passifs éventuels liés au financement du Groupe

Les engagements reçus en matière de financement correspondent :

- à la partie non utilisée, le cas échéant, de la ligne de cession de créances déconsolidante (cf. note 21 « Passifs financiers portant intérêts ») ;
- à la ligne de crédit syndiqué confirmée de 2 milliards d'euros mise en place en mai 2022, non utilisée au 30 juin 2024 (cf. note 23 « Gestion des risques de marché et dérivés »).

## NOTE 26 LITIGES

Safran et certaines de ses filiales sont impliquées dans certaines procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de leurs activités. Safran et certaines de ses filiales font également l'objet de certaines demandes, investigations, actions en justice ou procédures réglementaires qui dépassent le cadre du cours ordinaire de leurs activités.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Safran et ses filiales du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation par Safran et ses filiales du bien-fondé des demandes et des arguments de défense, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Safran estime qu'il a comptabilisé les provisions adéquates au regard des risques encourus.

Les procédures les plus significatives sont résumées ci-après :

- la responsabilité de certaines filiales de Safran est invoquée dans le cadre des procédures civiles et/ou pénales à l'occasion des accidents aéronautiques. L'indemnisation éventuelle des parties civiles pour la part concernant Safran ou ses filiales est prise en charge par la police d'assurance Groupe ;

- dans le cadre du déploiement de son programme de conformité, Safran avait détecté une situation relative à une activité dans une société de l'ancien périmètre de Zodiac Aerospace acquis en 2018 et avait déclaré ces éléments auprès des autorités compétentes en Allemagne et aux États-Unis. Pour mémoire, fin 2022, s'agissant des États-Unis, le *US Department of Justice* (DoJ) a décidé de ne pas engager de poursuite à l'encontre de Safran. En ce qui concerne l'Allemagne, en septembre 2023, un accord transactionnel a été signé avec les autorités mettant fin à la procédure moyennant le paiement aux autorités fiscales de l'ordre de 6,5 millions. Le paiement d'un dernier avis de recouvrement en attente de réception de la part des autorités fiscales locales pour un montant de l'ordre de 0,5 million viendra clore ce dossier.

À la connaissance de Safran et de ses filiales, il n'existe pas d'autres procédures réglementaires, judiciaires, ou d'arbitrage, en cours, qui pourraient avoir des effets significatifs sur la situation financière de Safran et/ou du Groupe.

## NOTE 27 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

### Acquisition de Preligens, l'un des leaders de l'intelligence artificielle pour les secteurs de l'aérospatial et de la défense

Le 24 juin 2024, Safran avait annoncé être entré en discussions exclusives en vue d'acquérir 100 % du capital de Preligens, l'un des leaders de l'intelligence artificielle (IA) dédiée aux industries de l'aérospatial et de la défense, pour une valeur d'entreprise estimée à 220 millions d'euros.

Basée en France, Preligens a réalisé un chiffre d'affaires de 28 millions d'euros en 2023 et emploie 220 salariés, dont 140 ingénieurs pour le pôle Recherche & Développement.

Le 16 juillet 2024, les parties ont signé le contrat d'acquisition des titres de Preligens. La finalisation de ce projet d'acquisition demeure soumise à l'obtention d'une autorisation au titre des investissements étrangers.

Cette acquisition représenterait pour Safran une opportunité unique d'ajouter à son offre des capacités IA à l'état de l'art, tout en accélérant la feuille de route de sa transformation digitale, en particulier celle appliquée à l'Industrie 4.0. Fort de sa présence internationale, Safran soutiendrait également le développement de Preligens dans le monde, notamment sur le marché américain.



# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

*Assemblage des disques carbone pour le frein du 777X*

**Période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024**

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels condensés de la société Safran, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels condensés.

Paris-La Défense, le 31 juillet 2024

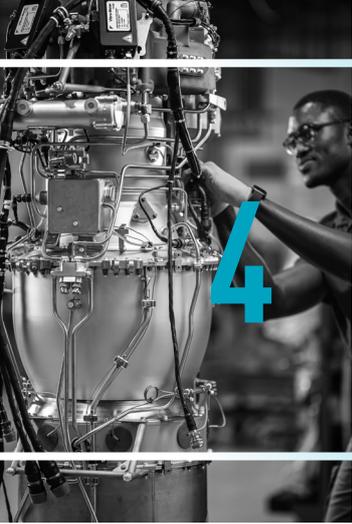
Les Commissaires aux Comptes

**FORVIS MAZARS**

Christophe Berrard  
Jérôme de Pastors

**ERNST & YOUNG et Autres**

Philippe Berteaux  
Nicolas Macé



## 4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Montage du turbomoteur Makila 2A1

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2024 – VERSEMENT D'UN DIVIDENDE DE 2,20 EUROS PAR ACTION

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 23 mai 2024, au Campus Safran - 31, rue de Vilgénis, 91300 Massy.

L'ensemble des résolutions soumises au vote de l'assemblée générale a été adopté.

Les actionnaires ont ainsi approuvé :

- les comptes de l'exercice 2023 et la fixation du dividende au titre de l'exercice 2023 à 2,20 euros par action ;
- deux conventions réglementées nouvelles et le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- le renouvellement de Patricia Bellinger en qualité d'administrateur indépendant ;
- la nomination de Pascale Dosda, en remplacement de Marc Aubry (dont le mandat est arrivé à échéance) et le renouvellement d'Anne Aubert, en qualité d'administrateurs représentant les salariés actionnaires ;

- la nomination de Mazars et d'Ernst & Young et Autres en qualité de commissaires aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité ;
- l'ensemble des résolutions portant sur les rémunérations des mandataires sociaux (rémunérations 2023 et politiques de rémunérations 2024) ;
- la nouvelle autorisation permettant à Safran de racheter ses propres titres à un prix maximum d'achat de 300 euros par action, le montant global des fonds affectés à la réalisation de ce programme ne pouvant excéder 12,8 milliards d'euros ; le descriptif de ce programme, établi conformément aux dispositions de l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF, est accessible sur le site Internet de la Société, [www.safran-group.com](http://www.safran-group.com), dans la rubrique Finance/Informations réglementées.

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS PERMANENTS

#### Le Conseil d'administration

Prenant en compte l'approbation par l'assemblée générale du 23 mai 2024 de l'ensemble des résolutions portant sur sa composition, le Conseil d'administration demeure composé de 16 membres, dont :

- huit administrateurs indépendants ;

- un représentant de l'État et un administrateur nommé sur proposition de l'État ;
- deux représentants des salariés actionnaires et deux représentants des salariés.

À l'issue de l'assemblée générale, le taux d'indépendance du Conseil est inchangé, à 66,7 % <sup>(1)</sup> et le pourcentage de féminisation reste inchangé, à 41,7 % <sup>(1)</sup>.

(1) Les administrateurs représentant les salariés actionnaires et les administrateurs représentant les salariés n'étant pas pris en compte dans ce calcul, conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF ou à la loi.

À la date de publication du présent rapport, le Conseil d'administration est ainsi composé des administrateurs suivants :

Administrateurs	Indépendants
Ross McInnes, Président du Conseil d'administration	
Olivier Andriès, Directeur Général	
Anne Aubert, administrateur représentant les salariés actionnaires	
Hélène Auriol Potier	✓
Patricia Bellinger	✓
Fabrice Brégier	✓
Monique Cohen, administrateur référent, Présidente du comité des nominations et des rémunérations	✓
Christèle Debarenne-Fievet, administrateur représentant les salariés	
Pascale Dosda, administrateur représentant les salariés actionnaires	
Céline Fornaro, représentant de l'État	
Laurent Guillot, Président du comité d'audit et des risques	✓
Ivan Hardouin, administrateur représentant les salariés	
Alexandre Lahousse, administrateur nommé sur proposition de l'État	
Fabienne Lecorvaisier	✓
Patrick Pélata, administrateur chargé du suivi des questions climatiques, Président du comité innovation, technologie & climat	✓
Robert Peugeot	✓

#### Soit 16 membres et 66,7 % d'indépendants <sup>(1)</sup>

(1) Conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF des sociétés cotées, les administrateurs représentant les salariés et salariés actionnaires ne sont pas comptabilisés pour établir ce pourcentage.

## Les comités permanents du Conseil d'administration

Le 23 mai 2024, le Conseil d'administration a décidé de nommer Ivan Hardouin en qualité de membre du comité d'audit et des risques, en remplacement de Marc Aubry et renouvelé Patricia Bellinger dans ses fonctions de membres du comité des nominations et des rémunérations.

À la date de publication du présent rapport, les comités permanents du Conseil d'administration sont ainsi composés des membres suivants :

Comité d'audit et des risques	Indépendant
Laurent Guillot, président	✓
Ivan Hardouin (représentant les salariés)	
Céline Fornaro (représentant de l'État)	
Fabienne Lecorvaisier	✓
Patrick Pélata	✓
Robert Peugeot	✓

#### Soit 6 membres et 80 % d'indépendants (4/5 <sup>(1)</sup>)

(1) Conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF des sociétés cotées, les administrateurs représentant les salariés et salariés actionnaires ne sont pas comptabilisés pour établir ce pourcentage.

Comité des nominations et des rémunérations	Indépendant
Monique Cohen, présidente - administrateur référent	✓
Hélène Auriol Potier	✓
Patricia Bellinger	✓
Christèle Debarenne-Fievet (représentant les salariés) - partie « Rémunérations »	
Céline Fornaro (représentant de l'État)	
Patrick Pélata	✓

#### Soit 6 membres et 80 % d'indépendants (4/5 <sup>(1)</sup>)

(1) Conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF des sociétés cotées, les administrateurs représentant les salariés et salariés actionnaires ne sont pas comptabilisés pour établir ce pourcentage.

Comité innovation, technologie et climat	Indépendant
Patrick Pélata, président - administrateur chargé du suivi des questions climatiques	✓
Hélène Auriol Potier	✓
Fabrice Brégier	✓
Ivan Hardouin (représentant les salariés)	
Laurent Guillot	✓
Alexandre Lahousse (administrateur nommé sur proposition de l'État)	

#### Soit 6 membres et 80 % d'indépendants (4/5 <sup>(1)</sup>)

(1) Conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF des sociétés cotées, les administrateurs représentant les salariés et salariés actionnaires ne sont pas comptabilisés pour établir ce pourcentage.

## CONTACT

Direction de la Communication financière

### Analystes et investisseurs institutionnels

- Téléphone : +33 (0)1 40 60 80 80
- E-mail : [investor.relation@safrangroup.com](mailto:investor.relation@safrangroup.com)

### Actionnaires individuels

- Numéro Vert : 0 800 17 17 17 de 9 h à 17 h  
(Appel gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine)
- E-mail : [actionnaire.individuel@safrangroup.com](mailto:actionnaire.individuel@safrangroup.com)

## SAFRAN

2, boulevard du Général Martial Valin  
75724 Paris Cedex 15  
France

Toute l'information financière de Safran est consultable sur le site Internet [www.safran-group.com](http://www.safran-group.com), à la rubrique Finance.



Conception et réalisation

Contact : [fr\\_content\\_and\\_design@pwc.com](mailto:fr_content_and_design@pwc.com)

Crédits photos : Capa Pictures/Alex Ojeda/Cyril Abad/Christel Sasso/Raphaël Olivier/Laurent Pascal/Safran - L Hans Lucas - Remy Bertrand - Patrick Boulen - Jean Chiscano - Adrien Daste - Eric Drouin - Franck Dunouau - Julien Faure - Eric Forterre - Aurelie Lamachere - Pascal Le Doare - Thierry Mamberti - Alex Marc - Christophe Meireis Anthony Pecchi - Pierre Soissons - Philippe Stroppa - Voltaero 2020

SAFRAN

2, boulevard du Général-Martial-Valin  
75724 Paris Cedex 15  
France

Tél. : +33 (0)1 40 60 80 80

[www.safran-group.com/fr](http://www.safran-group.com/fr)

